

***Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des sciences humaines et sociales
Département des sciences sociales***

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sociologie

Option : Sociologie de l'organisation et du Travail.

Thème

**L'impact du travail de la femme sur la planification
familiale**

**Cas pratique : Les femmes cadres de l'entreprise SARL
Ramdy- Akbou**

Réalisé par :

- Kerdad Dalila
- Lahlou Rosa

Encadré par :

M^r Amour.M

Année Universitaire 2018/2019.

Remerciement :

Avant tout, nous adressons nos remerciements au bon dieu tout puissant de nous avoir accordé tous les moyens nécessaires à la réalisation du présent travail de recherche.

*Nos remerciement s'adressent ensuite à notre encadreur **Mr AMOUR** pour nous avoir honoré en acceptant de guider notre travail, et pour sa disponibilité et ses précieux conseils, ses efforts, son temps et surtout pour son soutien tout au long de la période de travail.*

*Un grand remerciement pour le personnel de l'entreprise Ramdy ainsi que **Mr TIGHILT SALAH** et notre promotrice **M^{me} Tizit** pour nous avoir pris en charge et diriger notre travail sur le terrain d'accueil, et notre remerciement à tous les cadres qui ont collaboré et contribué à la concrétisation de ce travail.*

Nous tenons à remercier également l'ensemble du Corps enseignants du département sciences sociales.

Enfin nous remercions toutes personne ayant participé de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

A mes très chers parents MÈZIANE et HDJILA qui ont été toujours la pour moi, Aucune dédicace ne saurait être assez éloquente pour exprimer ce que vous méritez pour tous les sacrifices que vous ne cessé de me donner depuis ma naissance, durant mon enfance et même à l'âge adulte. Je prie dieu de me les protéger.

A mes très chère frères : Lotfi et Fayçal, Fouad et sa femme Mina sans oublié mes adorables Assia et Lyes.

A mes très chères sœurs : Latifa et Magui qui ont été toujours la pour moi.

A mes cousines : Wassi, Lynda, Chaima.

A mes très chères copines : Marbouha, Assia, Bouhbouh, Aldja, Rahima, Nassima, Samia, Nawel, Lydia, jony, fairouz, dihia, et sans oublié mes meilleurs pour moi qu'ont été toujours a mes cotés Yasmin et Thiziri.

A mes amis : Hicham, Hamza, Mouh, Nouredine, Idir, M'heni, Bilal, Massi, Imad, farid, Amir, Mounir sans oublié Yayach qui ma beaucoup aidé dans la réalisation de mon mémoire.

A ma chère binôme Rosa et sa famille.

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail, Avec tous mes sentiments de reconnaissance et de gratitude.

Dalila.

Dédicace :

*A mes très chers parents **YOUCEF** et **LILA**, aucune dédicace, aucun mot ne pourrait exprimer à leur juste valeur la gratitude et l'amour que je vous porte.*

Je mets entre vos mains le fruit de longues années d'étude chaque ligne de cette thèse chaque mot et chaque lettre vous exprime la reconnaissance, le respect, l'estime et le merci d'être mes parents.

*A mon cher mari **KAMEL** qui n'a jamais cessé de me conseiller, encourager et soutenir tout au long de mes études*

*A mes chers beaux parents **Saou** et **Safia** je ne pourrais jamais exprimer le respect que j'ai pour vous. Vos encouragements et votre soutien m'ont toujours été un grand secours.*

*A mes chers sœurs et frère : **Assia Sisouh** et **Amine***

*A mes chers belles- sœurs: **Lydia** et **Khoukha** et **Radia**, sans oublié mes beaux-frères.*

A toute ma famille cousins, cousines, voisins et amis.

*A ma chère copine **Ibtissem***

*A ma chère **Amel na titii***

*Sans oublier mon binôme **DALOUCHE** pour son soutien moral, sa patience et sa compréhension tout au long de ce projet.*

Rosa.

Liste des tableaux

N° du tableau	Titre du tableau	N° de la page
01	Evolution du taux de scolarisation des filles en Algérie.	29
02	Progression de taux d'activité féminine de 1977 jusqu'au 2008.	31
03	Comparaison entre deux types de femme traditionnelle et moderne.	33
04	Répartition des femmes actives selon les différents secteurs.	36
05	Données globales sur l'emploi et le chômage en Algérie 2011-2015.	41
06	Distribution de la situation d'emploi et de chômage par genre en Algérie 2015.	43
07	Evolution de l'âge moyen au 1 ^{er} mariage en Algérie.	52
08	Déclin de la fécondité dans le monde.	59
09	Répartition des enquêtées selon la catégorie d'âge.	81
10	Répartition des enquêtées selon le niveau d'instruction.	82
11	Répartition des enquêtées selon le lieu de résidence.	83
12	Répartition des enquêtées selon le nombre d'enfants.	84
13	Répartition des enquêtées selon l'ancienneté.	85

Liste des abréviations :

Abréviations	Signification
O.N.S	Office Nationale des Statistiques
P.I.B	Produit Intérieure Brut
U.R.S.S	Union des Républiques Socialistes Soviétiques
R.D.C	République Démocratique du Congo
A.B.E.F/N.D	Association pour le Bien-être Familiale/Naissance Désirable
I.P.P.F	International Planned Parenthood Fédération
O.N.G	Organisation Non Gouvernementale
V.I.H	Virus de l'Immunodéficience Humaine
I.N.S.E.E	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C.G.T	Confédération Générale du Travail
R.H	Ressource Humaine

Sommaire :

La liste des abréviations.

La liste des tableaux.

Introduction.

Chapitre I : le cadre méthodologique de la recherche.

Préambule.....	03
1. Les raisons du choix du thème.....	03
2. Les objectifs du la recherche.....	04
3. La problématique.....	04
4. Les hypothèses.....	07
5. Définitions des concepts	08
6. Méthodologie et technique de recherche.....	09
7. La population d'étude.....	12
8. L'échantillon et la méthode d'échantillonnage.....	12
9. La pré-enquête.....	13
10.Le déroulement de l'enquête.....	13
11.Les difficultés rencontrées.....	14

Chapitre II : l'évolution du travaille de la femme.

Préambule.....	15
A. L'évolution du travail de la femme dans le monde.....	15
1. Histoire du travaille de la femme.....	15
2. Le travail des femmes de 1900 A 1950.....	16
3. Le début du 20ème siècle.....	19
4. Quelques grandes dates marquantes pour la condition de la femme au cours du XXème siècle.....	20

B. L'évolution du travail de la femme en France.....	21
1. Le travail de la femme au début de l'industrialisation.....	21
2. Les activités indépendantes des femmes.....	22
3. La famille comme unité de production.....	22
4. Le travail des femmes dans les fabriques.....	23
C. L'évolution du travaille de la femme en Algérie.....	24
1. Le travaille des femmes algériennes durant la guerre.....	24
2. Le statut de la femme au sein de la famille traditionnelle algérienne.....	25
3. Le foyer lieu féminin par excellence.....	26
4. L'évolution du statut des femmes algérienne après L'indépendance.....	27
4.1. La scolarisation.....	27
4.2. Le travail.....	30
4.3. Les mouvements féministes de l'évolution du statut des femmes.....	32
5. Le travail de la femme active et son activité professionnelle.....	33
6. La femme active et les difficultés rencontrées.....	36
7. Les formes de la violence au travail.....	39
8. L'emploi et le chômage des femmes en Algérie.....	40
8.1. Données globales sur l'emploi et le chômage des femmes 2011-2015.....	40
8.2. La demande d'emploi.....	42
9. La législation du travail féminine en Algérie.....	44
10. La conciliation entre travail et famille chez la femme cadre.....	45
Conclusion.....	47
 Chapitre III : Nuptialité et fécondité et planification familiale.	
Préambule.....	48
A. Nuptialité.....	48
1. Dans le monde.....	48

2. En Algérie.....	49
3. Le mariage.....	50
a. Évolution de l'âge moyen des femmes au premier mariage dans le monde	51
b. Évolution de l'âge moyen des femmes au premier mariage en Algérie.....	52
c. Différence d'âge entre les conjoints.....	53
B. La fécondité.....	54
1. Définition de la fécondité.....	54
2. L'évolution de la fécondité.....	54
2.1. Dans le monde.....	54
2.2. En Algérie.....	62
3. Régulation, espacement et limitation des naissances.....	63
C. Planification familiale.....	65
1. Définition.....	65
2. Histoire de la planification familiale dans le monde et en R.D.C.....	65
3. Planification familiale en Algérie.....	67
4. Importance de la planification familiale.....	68
5. Les avantages de la planification familiale et de la contraception.....	71
6. Méthode contraceptive.....	73
7. Les différentes méthodes de contraception.....	74
Conclusion.....	77
 Chapitre IV : présentation de terrain, analyse des données et interprétation des résultats.	
1. Présentation de l'organisme d'accueil.....	78
2. Analyse des données et interprétations des résultats.....	81
3. Synthèse des résultats.....	99

Conclusion.

La liste bibliographique.

Annexe.

Introduction

Introduction :

Partout dans le monde les femmes ont toujours travaillé et le travail considéré comme un effort individuel ou collectif, physique ou intellectuel, qui permet à l'homme d'appartenir à une société et d'assurer sa survie.

La femme aujourd'hui a beaucoup évolué, elle est devenue libérée par la loi comme elle a pu occuper les mêmes postes que les hommes, et exerce à la fois les métiers difficiles, elle a subi un véritable changement dans toutes les étapes de son développement.

L'activité féminine occupe également une place importante dans notre société, elle a intégré le marché de travail dans différents domaines grâce à l'amélioration des conditions socio-économiques et l'accès des jeunes filles à la scolarisation qui ont fait d'elles des femmes instruites voulant conquérir le monde.

De plus la multiparité a une répercussion négative sur la femme active car cette dernière se retrouve confrontée à certaines difficultés et obstacles ne lui facilitant pas la possibilité de réaliser un équilibre entre sa planification familiale et sa vie professionnelle, ce qui nous a motivés à explorer ces deux phénomènes.

Dans ce contexte, notre travail traitera « l'impacte du travail de la femme sur la planification familiale » qui s'effectue à l'entreprise Ramdy à Akbou. Et pour réaliser ce travail de recherche nous avons opté pour le plan suivant ou on a divisé ce dernier en quatre chapitres :

Le premier chapitre : porte sur la méthodologie de recherche ; les raisons et les objectifs de la recherche, la problématique, les hypothèses, définition des concepts clés, méthodes et techniques utilisées, pré-enquête et les obstacles rencontrés durant notre recherche.

Le deuxième chapitre : concerne l'évolution du travail de la femme, dans le monde, en France et en Algérie.

Le troisième chapitre : port sur la nuptialité dans le monde et en Algérie, ainsi que toutes ses composants, ensuit la fécondité et toutes ses déterminants enfin on termine par la planification familiale.

Le quatrième chapitre : ce dernier chapitre concerne la présentation d'organisme d'accueil qui est l'entreprise SARL Ramdy, l'analyse des données et l'interprétation des résultats du terrain.

En fin, nous terminons notre recherche par une conclusion résume tous les résultats obtenues et une liste bibliographique.

Partie Théorique

Chapitre I :
Le cadre
méthodologique de la
recherche

Préambule :

Avant de réaliser un travail scientifique académique, une question de départ et une problématique se manifeste à travers la formulation de ces derniers en question. On propose des hypothèses qui sont des propositions de réponse provisoire qui nécessitent de les tester sur le terrain d'investigation. Pour mener la démarche de notre travail, tout d'abord on a commencé de présenter les raisons de choix de thème, l'objectif de la recherche, les problèmes rencontrés, la définition des concepts, la méthode et la technique utilisée, la population et la pré-enquête et le déroulement de l'enquête.

1. Les raisons du choix du thème :

En sociologie il n'existe pas un seul thème plus important qu'un autre, toute recherche scientifique doit avoir des raisons principales bien précises. D'après Maurice Angers « le choix du sujet est l'évolution de la faisabilité qu'une recherche représente le premier de la formulation du problème de recherche »¹

Notre choix s'est porté sur l'impact du travail de femme sur la planification familiale et cela pour des raisons suivantes :

- Ce thème nous intéresse en tant que thème sociologique est un nouveau sujet qui touche surtout le travail de la femme.
- Le travail de la femme est un sujet de l'actualité qui forme un sujet de débat à l'échelle nationale et internationale.
- La rareté des études faites sur la planification familiale au sein de notre département.

¹Angers Maurice, *initiation pratique à la méthodologie des sciences sociales*, édition Casbah, Alger, 1997, P78.

2. Les objectifs de la recherche :

Chaque sujet d'une recherche scientifique a des buts bien précis, et le but visé par notre étude sont :

- Savoir a quel point le travail de la femme cadre influence sur le nombre d'enfants ?
- Connaitre les raisons qui pousse la femme cadre a utilisé les méthodes de contraception ?
- Notre objectif personnel est de comprendre est-ce que réellement le travail du la femme a une influence sur la planification familiale ?
- Découvrir comment la femme peut-elle concilier entre le travail et la famille ?

3. La problématique :

De nos jours, la question du travail de la femme est devenue une priorité dans les centres des débats qu'ils soient nationaux et internationaux sur la capacité des femmes à assumer d'autres responsabilités que leurs foyer. Mais aussi sur les raisons qui poussent les femmes à accéder au monde du travail et à se lancer dans la vie professionnelle. Depuis les années 60 il ya eu une apparition d'un mouvement important de salarisation de la main d'œuvre féminin qui représente 30% de la population active².

La femme n'arrête pas de rêvé, elle nous surpris toujours par sa volonté et le désire de réussir et prouver sa capacité sur terrain, afin d'avoir un statut socioprofessionnel, grâce a son attachement au travail au regard de la société qui à change envers elle.

² Margaret Maruani, *Travail et emploi des femmes*, Édition, la Découverte, 2003, P06.

Chapitre I : le cadre méthodologique de la recherche

L'évolution massive de l'industrie a permis la création des postes ce qui a encouragé l'augmentation du taux d'activité féminine dans tous les secteurs d'activités.

Après l'indépendance L'Algérie à connu des profondes mutations socio-économique qui permet une dynamisation de l'activité féminine et leur meilleure insertion dans la vie professionnelle. Entre 1962 et 2014, l'effectif des femmes occupées a été multiplié par presque 20 en passant de 5,2 % à 16,8 %. Les professions d'encadrement (directeurs, cadres dirigeants et gérants) représentent 1,6 % de l'emploi féminine total contre 2,9 % parmi des hommes.³

Dans notre société la femme algérienne à réussi à tracer son chemin dans la vie professionnelle, l'intégration de la femme dans le marché du travail fait partie des moyens qu'ont ayant participé au développement et à l'évolution de la société sur le plan socio-économique et culturelle. Le taux de main d'œuvre féminine active en Algérie il est très élevé à travers le temps selon les rapports relevé par l'ONS passant de 11.6% en 1992 à 14.18% en 2001 et de 17.5% en 2004 à 18% en 2009 à 18.5% en 2012 pour arrive actuellement à 19% en 2016.

Également, la scolarisation à connu une évolution massive qui permet aux fillettes algériennes de fréquenté l'école d'après Boutefnouchent cette augmentation du taux de la scolarisation des filles est due à la conscience des parents qu'ont donnée de l'importance aux études pour l'avenir de leur enfants notamment leur filles. Le taux de la scolarisation en Algérie à connu une évolution entre 1966 et 2002 passants de 36,9 % à 90,9%, delà en 2003 55,4% des inscrits à l'université sont des filles un taux élevé par rapport à 1991, qui été de 39,5%. On ajoute qu'en 2004 plus 65% des bacheliers sont des filles contre 55% en 1999.d'après les enquêtes de (L'ONS).

³ Salima Ikhlef, Algérie –meilleure insertion des femmes dans les professions intellectuelles, faible accès aux poste de décision, [en ligne] [www. Maghrebemergent.info](http://www.Maghrebemergent.info).

A travers le développement de la société algérienne la vie des femmes à bien changé elles sont sorties de leur espace domestique et entrée dans la population active pour accéder à un travail rémunéré. Pour cela la femme cadre elle à tendance à limiter le nombre de ses enfants car sa vision est basée sur l'idée que le faite d'avoir beaucoup d'enfants constitue un frein pour leur carrière professionnelle.

De nous jours, on remarque une baisse de la fécondité qui peut s'expliquer par un plus grand recours a la contraception et également par le recule de l'âge du premier mariage, L'ONS à relevé dans l'année 2008 l'âge moyen au mariage est estimé à 33ans pour les hommes et 29,3ans pour les femmes. Pour que la femme redéfinisse son statut et son nouveau rôle dans la société et au sein de la famille, elle a opté à la planification familiale « il s'agit de l'ensemble des méthodes et services qui permettent aux couples et aux individus de choisir et d'avoir le nombre d'enfants qu'ils désirent, ainsi que le nombre et l'espacement des naissances. La planification familiale comprend les méthodes de contraception modernes, telles que la pilule...etc. »⁴

Aujourd'hui, les femmes arrivent à occuper des postes de responsabilité et exercent des taches difficiles, et trouvent des difficultés et des obstacles à concilier entre la vie professionnelle et la vie familiale. C'est a partir de ça qu'ont cherche à comprendre est-ce-que l'utilisation des moyens de contraception par les femmes cadres a pour but d'assuré une place dans leur travail et ont plus de chance de travaillent.

Dans notre étude sur l'impact du travail de la femme sur la planification familiale nous allons tenter de répondre aux questions suivantes :

1. Est-ce-que le travail de la femme influence sur sa planification familiale ?

⁴ www.countdown 2015 Europe. Orge, planification familiale et autonomisation des femmes.

2. Quelle sont les raisons qui pousse la femme active cadre à utilisé un moyen parmi les moyens de la contraception ?
3. Comment les femmes cadres arrivent-elle à concilier entre les deux sphères professionnelles et familiales au même temps ?

4. Les hypothèses :

Selon **Madeleine Grawitz** l'hypothèse : « l'hypothèse est une proposition de réponses aux questions posées dans la problématique. »⁵

Benoit Gauthier : « l'hypothèse est une préposition portant sur un rapport entre des concepts particuliers ou ensemble de concepts particuliers dont on ne sais pas encore si elle est vrai ou fausse, mais au sujet de laquelle on croit que les faits pourront établir soit la vraisemblance ou la fausseté »⁶

Après la phase exploratoire, en se basant sur les connaissances théoriques obtenues dans les différents ouvrages traitant de notre thématique et un rapprochement auprès des cadres lors des entretiens exploratoires, on a pu procéder à la formulation des hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 :

Le travail de la femme a une influence sur la planification familiale.

Hypothèse 2 :

Les responsabilités des femmes cadres poussent ses dernières à utilisent les moyens de contraception et d'espacement de naissance.

⁵ Grawitz Madeleine, Lexique des sciences sociales, 7ème Edition, Dalloz, Paris, 2000, P115.

⁶ Deelteaux François, La démarche d'une recherche en sciences humaines, 4ème édition De Boeck, canada, 2005, P162.

Hypothèse 3 :

La conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale est un challenge pour les femmes cadres.

5. Définitions des concepts :

- 1. Le travail :** est défini comme l'activité humaine plus ou moins pénible, source d'efforts et de satisfactions ordonnée à la production des choses utilisés.⁷

Le travail est une activité humaine manuelle ou intellectuelle, destiné à produire des biens et des services.⁸

Donc le travail est toutes activités accomplies par l'être humain quelque soit sa nature physique ou intellectuelle, pour s'affranchir des contraintes du milieu et satisfaire ses besoins et encore participé à la création des richesses en se basant sur le travail.

- 2. travail de la femme :**

Le travail féminin n'est pas une nouveauté, elle a toujours travaillé dans les exploitations agricoles dans les boutiques et les ateliers des artisans leur salarisation massive est marqué a partir des années 60 est constituer une mutation essentiel puisque l'univers du travaille s'émancipe de l'univers domestique.⁹

- 3. La femme cadre :**

Est une personne qui possède les compétences et l'expérience suffisante en terme de qualité pour assurer des responsabilités, et s'occuper de l'encadrement

⁷ Deelteaux François, Op.Cit, P408.

⁸ Biales Michel, Biales, Leurion Rémi, Rivaud Jean-Louis, *Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains*, édition Foucher, Paris, 1999, P154.

⁹ Dortier Jean-François, *Dictionnaire des sciences humaines*, octobre, 2004.

lier a son domaine de travail et d'avoir la capacité intellectuelle et opérationnelle, pour régler certaine problème et être à la hauteur de la charge du travail.¹⁰

6. planification familiale :

« Il s'agit de l'ensemble des méthodes et services qui permettent aux couples et aux individus de choisir et d'avoir le nombre d'enfants qu'ils désirent, ainsi que le nombre et l'espacement des naissances. La planification familiale comprend les méthodes de contraception modernes, telles que la pilule, les progestatifs injectables, les implants, les systèmes vaginaux dits de barrière, et les préservatifs féminin et masculin. Les services englobent les soins, l'information-conseil et l'éducation relatifs à la santé sexuelle et reproductive »¹¹

Donc La planification familiale s'agit de l'ensemble des méthodes et services qui permettent aux couples et aux individus de choisir et d'avoir le nombre d'enfant qu'ils désirent.

7. contraception :

La contraception désigne l'ensemble des moyens employée pour provoquer une infécondité temporaire chez la femme ou chez l'homme c'est-a-dire les différentes méthodes qui ont pour but d'éviter une grossesse (1- hormonal 2- locale 3- intra-utérine)¹²

6. Méthodologie et technique de recherche :

Pour pouvoir apporter des réponses aux questions posées dans notre problématique dans le bute de réaliser la vérification empirique de nos

¹⁰ Le Robert, *Dictionnaire de gestion*, Edition Economica, Paris, 1999, P96.

¹¹ www.countdown 2015 Europe. Orge, Op.Cit.

¹² Marc Dietrich Fotolia, la pilule est la contraception la plus répondeue chez les femmes, (en ligne) <http://www.futura-sciences.com>.(Consulté le 12/05/2019 à 23h30).

hypothèses de recherche, nous devons suivre une méthodologie de recherche qui guidant notre démarche.

La méthodologie est selon **Omar Aktouf** : « l'étude de bon usage des méthodes et techniques. » autrement dit, la simple connaissance des différents méthodes et techniques nous suffit pas pour mener une recherche, mais il faut savoir adapter ces méthodes et techniques à la nature de notre objet de recherche et aux objectifs visés.¹³

- **La méthode :**

C'est la procédure logique d'une science, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques particulières qu'elle met en œuvre pour que le cheminement de ses démonstrations et de ses théorisations soit clair évident et irréfutable. La méthode constituée d'un ensemble de règles qui, dans le cadre d'une science donnée, sont relativement indépendantes des contenus et des faits particuliers étudiés en tant que tels. Elle se traduit, sur le terrain par des procédures concrètes dans la préparation, l'organisation et la conduite d'une recherche.¹⁴

Les méthodes les plus utilisés dans les recherches sont les méthodes qualitatives et les méthodes quantitatives.

Dans nos études nous avons utilisé la méthode qualitative qui vise à qualifier le phénomène à l'étude, cette méthode permet d'établir le sens propre des recueillis ou de comportement observés elle nous a apparus le moyen le plus adéquat pour tester nos hypothèses de recherches.

La méthode qualitative, selon **Gilles Quellet**, et autre, est la méthode de recherche fondée surtout sur l'observation, l'étude de cas, l'analyse de documents

¹³ Omar Aktouf, *Méthodologie des sciences sociales et approches qualitatives des organisations*, éd., Montréal, Presse de l'université du Québec, 1987, P 28.

¹⁴ Ibid.P27.

et la recherche d'explications des conduites sociales, c'est-à-dire la méthode de recherche qui ne fait pas appel à des dénombrement ou à des mesures.¹⁵

- **La technique :**

Une fois que la méthode qualitative s'est révélée à nous comme plus appropriée à notre thème ; la technique qu'on a utilisé c'est l'entretien qui consiste à organiser une conversation entre enquêté et l'enquêteur, par conséquent, on a réalisé des rencontres et des rapports oraux avec un échantillon des femmes cadres, ces entrevues sont une technique utilisée dans des études qualitatives.

Nous avons utilisé cette méthode dans le but de faire parler nos enquêtés sur le thème on a opté pour l'entretien semi directif, dans la mesure où il est structuré à partir de questions précises sur les différents thèmes.

- **L'entretien :**

Est d'abord une méthode de recueil des informations, au sens le plus riche, il reste que l'esprit théorique de recherche doit rester continuellement en éveil de sorte que ses propres intervention amènent des éléments d'analyse aussi fécond que possible.¹⁶

- **L'entretien Semi directif :**

Selon MACE et PERTY l'entretien est « un moyen par lequel le chercheur tente d'obtenir les informations, qui ne se trouvent ailleurs auprès de personne ayant été le plus souvent témoins ou acteurs d'événements sur lesquels porte la recherche ».¹⁷

¹⁵ Gilles Quellet, Dominic Roy, Alain Huot, *Méthode quantitatives en sciences humaines*, 3ème édition, Québec, 2011, P 9.

¹⁶ Raymond Quivy, *Manuel de recherche en science sociales*, 4ème édition, Dunod, France, 2011, P170.

¹⁷ Angers Maurice, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, édition Casbah, Alger, 1997. P229.

Selon **M. Angers** « l'entretien est une technique directive d'investigation scientifique utilisée auprès d'individus pris isolément, mais aussi dans certains cas, auprès des groupes, ce qui permet de les interroger de façon semi-directif et de faire un prélèvement et de faire un prélèvement qualitatif, en vue de connaître en profondeur toutes les informations. L'entretien semi-directif se base sur un guide d'entretien constitué de différents thèmes de question. »¹⁸

7. La population d'étude : ensemble des éléments sur lequel porte une étude ou une recherche.¹⁹

Selon **M. Angers** la population d'étude «est un ensemble de tout les individus qui ont des caractéristiques qui correspondent aux objectifs de la recherche »²⁰

Une fois que la méthode et la technique a utilisées et déterminées, on a procédé au choix de la population d'enquête qui est une étape importante qui nécessite la précision dans son choix pour quel soit plus représentative et ses résultats plus concrètes. A ce sujet, notre population d'étude est constituée uniquement de 25 femmes cadres au sein de l'entreprise Sarl Ramdy D'Akbou à fin de répondre à notre thématique de recherche.

8. L'échantillon et la méthode de l'échantillonnage:

- **L'échantillon :** est sous ensemble d'élément d'une population donnée.²¹

Notre échantillon est une partie de l'ensemble des femmes cadres qui contient de 11 femme cadre marie.

•La méthode de l'échantillonnage :

Nous avons utilisé comme méthode d'échantillonnage, la méthode non probabiliste type d'échantillonnage ou la probabilité qu'un élément d'une

¹⁸ Angers Maurice, Op.Cit, P229.

¹⁹ Gilles Quellet, Dominic Roy, Alain Huot, Op Cit, P18.

²⁰ Angers Maurice, Op.Cit, P09.

²¹ Ibid. P363.

population soit choisi pour faire partie de l'échantillon n'est pas connue et qui ne permet pas d'estimer le degré de représentativité de l'échantillon ainsi constitué.²²

De ce fait notre population est ciblée d'avance et la nature de ce thème nous imposé de suivre cette méthode.

9. La pré enquête :

Dans chaque recherche, la pré enquête est nécessaire ; pour éclairer et faire une vue générale sur le terrain, puisque à partir de cette phase qui est la première étape de toutes recherche scientifique qu'on peut poser et rectifier les questions de notre guide d'entretien.

On a consacré 2 jours de la première semaine de notre durée de stage, dont on a posé quelques questions sur 3 femmes cadres, vue le nombre de nôtre échantillon d'étude qu'est 11 femme cadre marie.

La pré enquête, nous a aidée dans l'élaboration et la formulation de notre entretien, dont on a limité notre étude et formulant des questions qu'on un rapport avec nos hypothèses de recherche.

10. Le déroulement de l'enquête :

Notre enquête s'est déroulée au sein de Sarl Ramdy D'Akbou, durant une période de 2 mois du 21 /02/2019 au 21/04/2019. Durant cette période, on a posé les questions de notre entretien à l'ensemble des enquêtés (11 femme cadre).

²²Angers Maurice, Op.Cit, P363.

11. Les difficultés rencontrées :

Toute réalisation d'une recherche scientifique peut être confronté à des difficultés tant sur le plan théorique ou pratique. Et parmi les obstacles qui ont freiné notre étude on peut citer :

- La difficulté d'interroger toutes les femmes cadres qui travaillent dans cette entreprise à cause de leur occupation.
- Les réponses limitées par certaine femmes à nos questions.
- Le non disponibilité de certains ouvrages dans la bibliothèque.
- Le temps limité qui ne permet pas de faire un travail de grande envergure.

Chapitre II :
L'évolution du travail
de la femme

Préambule :

Depuis de son existence la femme à toujours était plus au moins exclue du monde du travail, mais avec les développements des sociétés les femmes de plus en plus vont être présentes dans le marché du travail. A partir des années 60 les femmes sont s'inséré dans les études et dans l'emploi.

Ce chapitre contient des informations concernant l'évolution du travail de la femme dans le monde en général et en second lieu le travail de la femme en France aussi le travail salarié des femmes particulièrement en Algérie tout en insistant sur son histoire. Afin d'enrichir notre thème de recherche avec un maximum d'information.

I. L'évolution du travaille de la femme dans le monde.**1. L'histoire du travail de la femme dans le monde :**

Le travail de la femme à beaucoup évoluer dans le monde, car la société d'hier elle n'est pas celle d'aujourd'hui par-ce-que son regard à changer envers la femme. La femme réussie à avoir une place dans le monde du travail.

Jusqu'à une époque récente la recherche occidentale sur l'histoire des femmes s'est presque exclusivement intéressée à l'Europe et aux États-Unis. L'histoire des États-nations a servi de cadre aux innombrables découvertes des chercheurs, dont il ne s'agit pas de minorer l'importance. Mais aujourd'hui, l'histoire des femmes s'est enrichi d'autres dimensions d'analyse, notamment du concept de genre et d'une ouverture sur le monde. Cette évolution, qui s'est appuyée sur des idées issues de l'anthropologie et de la théorie du système-monde, fait surgir de nouveaux sujets d'étude, tandis que la prise en compte du genre et de la sexualité dérange certains lieux communs de l'histoire mondiale.²³

²³ <https://clio.revues.org/9894>, (consulté 14/04/2019, 19h12).

2. Le travail des femmes de 1900 A 1950

En 1900, les femmes exerçaient quelques activités indépendantes notamment dans le domaine de la soie et des vêtements (lingères, brodeuses, modiste), elles sont également domestiques, et ouvrières par la suite. Ces emplois correspondaient aux femmes car selon la société de l'époque celles-ci disposaient de qualités naturelles (méticulosité et dextérité opposé à la force physique masculine) pour les accomplir. Dans les villes, les femmes peuvent exercer de petits métiers (marchandes, ambulantes, blanchisseuses...). Dans les campagnes elles occupent principalement des activités agricoles au sein des fermes dont dispose leur époux. De plus, les ateliers à domiciles sont nombreux : un maître emploie sa femme et ses enfants pour produire généralement du textile. Les femmes sont utiles pour produire mais également pour vendre et tenir le compte de l'atelier. De façon générale les femmes effectuent les travaux les plus ingrats et les moins bien rémunérés et le pouvoir des directions demeurent destinés aux hommes.²⁴

Les ateliers sont remplacés par les fabriques du fait de l'industrialisation, notamment dans le cas de l'industrie textile qui est la première à embaucher des femmes, les ouvriers très qualifiés se voient remplacés par des ouvrières du fait de la simplification du travail grâce à la machine à vapeur. Au début du siècle, on préfère employer des femmes non qualifiées car leur travail est le même que celui des hommes mais leur salaire est beaucoup plus bas, c'est le début de la division du travail. L'absence de reconnaissance des qualifications féminines rencontre peu d'opposition dans le mouvement ouvrier car celui-ci est dominé par les hommes. Les organisations syndicales ont joué un rôle important dans le maintien de la division du travail selon les sexes.

²⁴ <http://tpe-egalite-professionnelle-homme-femme.e-monsite.com/pages/evolution-de-la-femme-dans-le-monde-du-travail-et-application-juridiques-la-concernant.html>(consulté le 14/04/2019 21h00).

Avant 1914, les ouvriers étaient majoritairement contre le travail des femmes au sein des usines, ils craignaient la concurrence et ils voulaient prolonger leur domination patriarcale. Les inquiétudes se firent sentir lors de l'arrivée des machines dans l'industrie ceci permettant aux femmes d'être aussi productives que les hommes. Les principaux arguments des hommes afin d'éloigner les femmes du secteur industriel et du travail en général étaient : la faiblesse naturelle de la femme en comparaison avec l'homme, son rôle de reproducteur, l'importance de la famille impliquant le rôle clé de femme au foyer. De ce fait pour eux, les enjeux étaient d'ordre économique mais aussi symbolique.²⁵

Au début de la première guerre, les femmes remplacent les hommes à l'arrière. Dans un premier temps afin de subvenir aux besoins familiaux car sans leur mari elles n'avaient aucunes ressources, et dans un seconde temps pour assister les hommes au front. Elles sont très présentes dans l'industrie (on passe de 5 à 30% de la part des femmes dans le secteur métallurgique en 1918), encouragée par l'Etat. De plus le bénévolat permet aux femmes de travailler surtout dans le secteur médicale, certaines sont au front et assistent les soldats. Ces « héroïnes du front » inspireront des auteurs féministes, leurs œuvres modifieront la façon de penser des femmes qui réaliseront que travailler est un droit dont elle devrait disposer. Même si durant la période d'après-guerre un licenciement massif des femmes s'effectue, certains postes sont maintenus et on assiste à une mixité certaine des salaires. Les syndicats étaient en faveur du travail des femmes à cette période vont changer subitement d'avis, craignant la concurrence.²⁶

Durant la période sombre qu'est 1914-1918, les femmes s'approprient le secteur tertiaire. Cela provoque une augmentation de la scolarisation des filles dans les écoles primaires et supérieures. On les retrouve principalement dans le

²⁵ <http://tpe-egalite-professionnelle-homme-femme.e-monsite.com/pages/evolution-de-la-femme-dans-le-monde-du-travail-et-application-juridiques-la-concernant.html>, Op.cit (consulté le 14/04/2019 21h10).

²⁶ Ibid.

secteur commercial, de l'administration ou de l'enseignement. Cette entrée des femmes dans le tertiaire ne crée quasiment pas des concurrences entre les hommes et les femmes contrairement au secteur secondaire car premièrement celle-ci n'était pas considérée comme salariée mais comme auxiliaire, elles n'obtiennent donc pas le même salaire que les hommes. Lorsque certaines femmes obtiennent des postes à haute responsabilité on parle même « d'infiltration ». La plupart des métiers exercés par la femme étaient soit des métiers où elle retrouvait leur rôle maternelle (infirmière, institutrice, assistante sociale) soit des métiers où elles secondent les hommes (secrétaire etc.).²⁷

Pendant la crise des années 30 avec la crise de l'emploi, le peu de femme exerçant une profession sont incitées à la quitter et sont encouragées à s'occuper du foyer même si la question du travail féminine était déjà discutée à cette époque. Le congrès international pour le retour de la mère au foyer solidifie la situation des femmes au foyer, mais en France celles-ci restent des mesures d'incitation : on verse des allocations aux femmes qui favorisent leur vie de foyer à leur situation professionnelle, on augmente le salaire des hommes dont la femme ne travaille pas et on supprime les postes réservés à la femme notamment au sein des administrations. Cela provoque beaucoup de chômage féminin, et certaines hésitent parfois à se déclarer comme travailleuse au chômage ce qui nous pousse à croire qu'elle ne se considérait pas comme active.

En 1940 la femme est réduite à sa « vocation reproductrice » et l'on restreint considérablement ses droits au travail. Le gouvernement de Vichy exclu l'embauche des femmes mariées et met à la retraite les femmes de plus de 50 ans, à la fois dans le privé que dans le public. Une lourde propagande est également mise en place favorisant la famille considérée comme « l'unité organique » obligeant la femme à demeurer femme au foyer.²⁸

²⁷ <http://tpe-egalite-professionnelle-homme-femme.e-monsite.com/pages/evolution-de-la-femme-dans-le-monde-du-travail-et-application-juridiques-la-concernant.html>, Op.cit (consulté le 14/04/2019 à 22h05).

²⁸Ibid.

3. Le début du 20ème siècle :

En 1900 les femmes prolétaires sont paysannes, ouvrières, lingères, repasseuses, couturières, commerçantes, nourrices ou domestiques. Menant une vie plutôt remplie, elles ne se croisent qu'à la fontaine, au lavoir ou au marché. Pour les ouvriers, la "ménagère" représente un idéal de respectabilité. En 1898, la CGT, tout en souhaitant l'égalité des salaires, précise que seules sont "autorisées" à travailler les célibataires et les veuves. Les bourgeoises doivent quant à elles rester ces épouses modèles qui supervisent le travail des domestiques tout en veillant sur l'éducation morale et religieuse des enfants.

En 1906, les femmes composent 38% de la population active. Une femme mariée sur cinq travaille. La plupart sont domestiques ou travaillent à domicile mais l'école obligatoire transforme les "ménagères" en vendeuses, en dactylos, en demoiselles des postes, en sages-femmes et en institutrices...

En effet, s'occuper de son mari, de ses enfants et des multiples tâches ménagères impose tant de devoirs qu'il a été jugé cruel d'accabler les femmes dans un quelconque rôle politique. Ces rôles sont donc assurés uniquement par les hommes. De plus, les femmes sont jugées incompetentes dans ce domaine.

La Première Guerre mondiale a alors déclenché l'arrivée des femmes dans le monde du travail. Le travail féminin est alors nécessaire et le bienvenu alors que les hommes quant à eux sont au front, prisonniers ou encore lorsque la France a besoin de se développer.²⁹

La situation des femmes avant la guerre mondiale n'était guère enviable, le seul privilège de naître du genre féminin était sans doute de ne pas risquer de faire cette guerre. Dans les familles, la naissance des garçons était célébrée, l'arrivée de filles était source de déception

Les familles très nombreuses étaient le résultat de l'absence de contraception fiable. Après l'école primaire, les garçons allaient en apprentissage ou faisaient des études. Les filles faisaient le plus souvent l'école

²⁹ <http://tpejulieetgwendoline.blogspot.com/> (consulté le 16/04/2019 à 15h20).

ménagère, l'important étant de former de bonnes épouses et maîtresses de maison. Une fois mariée, le rôle de l'épouse était de soigner son mari pour qu'il reste en bonne santé dans le but de pouvoir rapporter un salaire à la maison. C'est ainsi que la ménagère attribuait à son mari le plus gros morceau de viande lors des repas puis venait les garçons et ensuite les filles. Il ne restait à la maman que les miettes. (Lorsqu'il y en avait).

Les familles très nombreuses étaient le résultat de l'absence de contraception fiable. Pas question d'étudier le latin, les maths ou les sciences.

L'Eglise, jouait aussi un rôle déterminant dans la vie des femmes en la culpabilisant si elle n'assumait pas son devoir d'épouse et de mère.

Bien entendu pas question d'avoir des loisirs considérés comme perte de temps. Le tricot, la broderie et le jardinage étaient la seule distraction «rentable». Les femmes surprises au café ou en train de fumer étaient qualifiées de «femme de mauvaise vie».

N'ayant pas de revenus propres, la femme était entièrement dépendante. Si le mari buvait ou ne rendait pas sa paie, la misère s'installait au foyer.³⁰

4. Quelques grandes dates marquantes pour la condition de la femme au cours du XXème siècle :

1903 - L'État accorde 25 jours payés pour les employées des postes enceintes ou qui ont accouché.

1907 - Les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire.

1920 - Les femmes mariées peuvent adhérer à un syndicat sans l'autorisation de leur mari.

1965 - Les femmes sont enfin considérées comme des travailleuses à part entière : elles peuvent exercer une profession sans l'autorisation de leur mari, gérer leurs biens personnels elles-mêmes et toucher une allocation de chômage

³⁰ http://www.gsara.tv/libramont/2009/janvier/janvier_4.html (consulté le 16/04/2019 17h16).

dont le droit leur était jusque-là refusé car elles étaient considérées à la charge de leur mari.

1972 - La loi du 22 décembre 1972 a introduit dans le code du travail des dispositions de portée plus générale sur « l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes » codifiées par un décret du 15 novembre 1973 dans les articles L.140-2 à L.140-8 de ce code.

1975 - La loi du 4 juillet 1975 interdit à l'employeur la rédaction de contrat de travail sexiste.

1983 - La loi « Roudy » du 13 juillet 1983 pose les règles générales de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, on passe d'un principe négatif de non-discrimination à un principe positif d'égalité en termes de droits.

1992 - La loi du 2 novembre 1992 relative à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale sanctionne le harcèlement sexuel.³¹

II. L'évolution de travail de la femme française :

1. Le travail de la femme au début de l'industrialisation :

Au début de 19^e siècle, il est apparu de nouveaux métiers laborieux pour les femmes. comme celui de secrétaire et de téléphonistes. ils s'ajoutent à ceux qui sont les plus courants : institutrices, ouvrières dans les manufactures de textile... ainsi que les historiennes du travail des femmes, en tentant de rendre compte de la multiplicité des formes de l'activité laborieuse des femmes et des logiques sociales de la division sexuelle du travail, on contribue à mettre en question l'opposition entre travail au sein de l'unité domestique et travail salarié. ces travaux notamment ceux de **Michelle Perrot** ou **d'Arlette Farge** ont montré que le travail des femmes ne s'est jamais réduit aux tâches effectuées au sein du ménage. Les femmes exercent des métiers de façon indépendante et l'activité de

³¹ <http://www.senat.fr/rap/r12-279/r12-2795.html> (consulté le 24/04/2019 à 13h15).

la manager était loin de se réduire à l'espace du foyer. Selon **Goan Scott** 1991 l'accent mis sur la séparation entre foyer et travail a conduit à accentuer les différences entre hommes et femmes, à faire de la travailleuse un problème social.³²

Les femmes, à cette époque, pouvaient envisager plusieurs types d'activités ; des activités indépendantes au sein de corporations, des activités au sein de la famille ou un travail dans une fabrique.

2. Les activités indépendantes des femmes :

Depuis le moyen âge, les femmes exercent des métiers principalement dans le travail de la soie ou la fabrication des vêtements (les lingères, brodeuses, bonnetières, modistes...). Les femmes se livrent à de multiples activités, à la campagne elles se louent dans les fermes comme journalières, filent, cousent, tricotent, cultivent des potagers, élèvent des volailles et vendent leur production au marché. On ajoute aussi que les villes offrent de nombreuses opportunités de travail aux femmes. Certaines tiennent de petits commerces, d'autres sont charretières, démarcheurs, marchandes ambulantes, blanchisseuses, tenancières de pension, etc. aussi elles deviennent aussi des nourrices accueillant les enfants des urbaines occupées dans l'atelier familiales ou la boutique.³³

3. La famille comme unité de production :

La famille était considérée comme cellule économique au sens unique du terme. Jusqu'au XIX^e siècle, le travail industriel effectué à domicile permet d'améliorer des conditions de vie précaires.

L'industrie textile a été dominante dans ce processus de proto-industrialisation, elle s'est greffée sur l'unité domestique agricole au sein de laquelle les activités ménagères et la production agricole pour l'autoconsommation ou la vente sont étroitement imbriquées. Quand on évoque la manufacture, on oublie souvent qu'elle est en réalité constituée de deux parties interdépendantes et d'importance

³² Françoise Battagiola, *Histoire du travail de la femme*, Édition la découverte, Paris, 2000, P8.

³³ Ibid. P9.

variable selon les industries : la fabrique elle-même et les ateliers à domicile dirigés par un maître employant sa femme et ses enfants, et parfois des aides rémunérées.³⁴

On rajoute que la dépréciation des travaux des femmes semble alors tenir plus au statut du sexe féminin au sein de la famille et de la société qu'à la nature des tâches accomplies. Les femmes se sont opposées au machinisme, elles sont présentes aux côtés des hommes au cours des émeutes contre l'introduction des machines, ainsi elles manifestent comme les hommes, leur résistance aux menaces d'enfermement.

4. Le travail des femmes dans les fabriques :

L'appel à la main d'œuvre féminine relève de plusieurs facteurs. Tout d'abord, la mécanisation qui a concerné des productions assurées par les femmes à domicile comme la filature, les femmes ont alors du accepter de travailler en atelier. Les machines à vapeur rendre le travail moins pénible et permis de simplifier les tâches, aussi les ouvrières à domicile ont-ils été remplacés par les ouvrières regroupées dans les fabriques. Le coût peu élevé de la main-d'œuvre féminine et enfantine (les salaires de femmes et des enfants n'atteignent que la moitié de ceux des hommes) a été fortement incitatif, permettant de réduire les frais de fabrication et de compenser le coût des machines. Dans les années 1850-1860, l'industrie textile est dominante et emploie la majorité des fabriques. Cependant les femmes commencent à pénétrer d'autres secteurs de la production.³⁵

Au milieu du XIX siècle, on trouve une division du travail entre les sexes, qui manifeste également une tendance à remplacer une main d'œuvre masculine dotée d'un savoir reconnu par des femmes qu'en sont dénuées.

³⁴ Françoise Battagiola, Op.Cit, P10.

³⁵ Ibid.P12.

III. l'évolution du travail de la femme en Algérie.

1. Le travail des femmes algériennes durant la guerre :

La femme a constitué un élément essentiel dans la lutte de libération, elle a assumé aux côtés de l'homme ses responsabilités à l'égard de la révolution et fut ainsi un soutien puissant pour l'époux, le frère, le fils, et tous les membres de la famille qui prirent les armes contre le colonialisme français. Faisant preuve d'un courage extraordinaire, elle a prouvé qu'elle constituait le second souffle pour la lutte de libération. La femme algérienne a joué un rôle d'avant-garde à travers sa participation efficace dans la guerre de libération aussi bien dans les campagnes que dans les villes et elle a accompli son devoir patriotique aux côtés de l'homme.³⁶

C'est pour cela qu'elle s'acquitte de nombreuses missions complexes et dangereuses. Elle fut face à de lourdes responsabilités induites par son rôle de femme militante. Les montagnes les plus escarpées, les contrées les plus éloignées gardent jusqu'aujourd'hui des souvenirs indélébiles encore vivaces et témoignent on ne peut plus clairement de ces actes de bravoure dont elle fut la cheville ouvrière.³⁷

De ce fait la femme algérienne accomplie différentes tâches, s'occupant de la propagande auprès de la population civile féminine, donnant des soins et des conseils d'hygiène, se chargeant de la cuisine. Certaines ont même fait partie des services de renseignements.

Les femmes qui participent dans cette révolution ce sont presque toutes très jeunes : 74% ont moins de 25 ans, et 50% moins de 20 ans. Ce sont donc toutes jeunes filles ou jeunes femmes qui affrontent la durée de la vie des maquis, avec ses

³⁶ Mohamed- Laid-Anas, Le 1 Novembre 1954 et le rôle de la femme algérienne dans la révolution, 2011, [En ligne] <http://ain-dzait1911.over-blog.com>, (Consulté le 20h15, 27/03/2019).

³⁷ La 5^{ème} colloque international sur le rôle de la femme algérienne durant la révolution 1954/1962, université de 20 août 1955 – Skikda, 2010), [En ligne] <http://fssh.univ.skikda.dz>, (consulté le 20h30, 27/03/2019).

marches interminables recommencées toutes les nuits. C'est aussi une vie de privations, de froid, de faim, et pour beaucoup. La durée révélation de la misère des compagnes. Et puis moment bref mais insoutenables de violence, ce sont les batailles avec, pire que tout, la rencontre avec la mort.³⁸

Donc, la femme algérienne durant la guère elle joue un rôle très important à coté de l'homme. Elle s'occupe de la responsabilité familiale lors de l'absence de l'époux, aussi de laver les vêtements des combattants. S'occupe de la propagande auprès de la population civile féminine, donne des soins et des conseils d'hygiène, se charge de la cuisine. Certaines ont même fait partie des services de renseignement.

2. Le statut de la femme au sein de la famille traditionnelle algérienne :

La structure familiale traditionnelle a souvent valorisé l'homme et attribuer à la femme un statut secondaire, ainsi que le sentiment de fierté qui anime le clan familiale et la discrimination à l'égard de la femme, « Le prestige de l'homme dépend du comportement des femmes qu'il a en charge »³⁹. Dans cette structure la naissance d'une fille est mal car il est attendu de l'épouse qu'elle donne naissance à un garçon.

Dans le système traditionnel, la femme généralement elle na pas le droit et le pouvoir de prise de décision, parce que l'homme détenait un plein pouvoir d'autorité et par conséquent, toutes les décisions lui sont conférés au sein de la famille .Cette autorité de l'époux était imposée à la femme dans d'exploitation, « L'homme considère que son honneur ne peut être préservé que par la pureté, la chasteté des femmes qui vivent sous son autorité et sa responsabilité ».⁴⁰ Le rôle de la femme est limité ; elle se met au service de la famille, pour gérer tout le ménage, ajoutant à cela le rôle économique invisible et séparer de celui de

³⁸ Amrane Djamila, « Les combattantes de la guerre d'Algérie. », In la guerre d'Algérie : les humiliés et les oubliés, matériaux pour l'histoire de notre temps, n°26, 1992, P59.

³⁹ Addi Lahouari, les mutations de la société algérienne, Edition La découverte, Paris, 1999, P45.

⁴⁰ El Mernissi Fatima, Sexe, idéologie, islam, Edition Tierce, Paris 1983, P164.

l'homme, elle est responsable de la gestion rationnelle et réfléchie des réserves et provisions alimentaires.

A l'égard de cette inégalité et de cette domination masculine, la femme est Privée de ses droits, même dans l'héritage elle est exclue par le groupe familial algérien qui « Assure par diverses armes juridiques la protection du patrimoine familial contre toute intrusion étrangère ». ⁴¹

Mais en avançant dans l'âge et en ayant un grand nombre d'enfants, la femme fait l'objet d'un respect et d'une vénération prestigieuse, c'est pour cela les vieilles femmes acquièrent dans la famille traditionnelle une place importante qui va jusqu'à leur permettre une certaine autorité auprès du père à qui revient tout le pouvoir de commandement .Dans ce contexte la femme est considérée comme un être inférieur et inutile, exerçant des tâches stériles qui se Limitent au foyer.

3. Le foyer lieu féminin par excellence :

La femme dans la société traditionnelle est éliminée de tout décision, ce qui explique qu'elle est née uniquement pour devenir épouse et mère, elle a un monde bien à elle, « ce monde est situé dans la partie la plus cachée de la société algérienne : l'intérieur de la maison ». ⁴² Et pour avoir une bonne réputation la femme doit valoriser sa vie domestique en démontrant ses capacités et ses valeurs féminines, « elle doit avoir une réserve pudique dans ses paroles et ses gestes ». ⁴³

Généralement, la femme n'a pas de chance d'intégrer le monde extérieur, qui lui permet de sortir de son isolement et d'élargir son champ d'activités, malgré sa participation aux travaux des champs à côté de l'homme, car la société traditionnelle limite son rôle au champ domestique ,sur cela « **S.KHOUDJA** »

⁴¹ Bourdieu Pierre, *Sociologie de l'Algérie*, Edition Crns, Paris, 1963, P13.

⁴² Boutefnouchet Moustapha, *La famille algérienne, évolution et caractéristiques récentes*, Edition Send, Alger, 1982, P 70.

⁴³ Khoudja Souad, *A comme algérienne*, Edition Enal, Alger, 1991, P107.

donne une définition bien déterminée pour le travail domestique en disant que : « Le travail domestique est donc un travail qui socialement n'existe pas, car seul est reconnu comme travail humain celui qui produit pour le marché »⁴⁴

Donc la femme dans cet état est née seulement pour se marier et devenir mère, pour s'occuper de leur maison et leur enfant, et pour accomplir des tâches ménagères et d'assurer une descendance.

4. L'évolution du statut des femmes algérienne après L'indépendance :

La femme algérienne a réussi à changer et affirmer son statut au sein de sa famille et sortir de son isolement social. D'après sa résistance et sa participation dans les champs de bataille à côté de l'homme à la guerre de libération. On trouve plusieurs facteurs ont contribué à cela.

4.1. La scolarisation :

Bien avant l'indépendance, les fillettes algériennes, n'avaient pas le droit de fréquenter les écoles, et la minorité scolarisée n'avait pas eu de chance de continuer ses études, car dès qu'elles atteignent l'âge de puberté, le père arrête leur scolarisation. Mais après l'indépendance on trouve la scolarisation qui est l'un des facteurs importants du changement du rapport de domination/ relégation existant entre homme et femme. La scolarisation est un élément fondamental dans la constitution par la femme d'une image positive d'elle-même.

Après l'indépendance les familles algériennes ont évolué et ont changé leurs visions sur le monde, elles se sont rendu compte de l'importance de la scolarisation dans la vie de leur enfants et surtout pour les filles qui autrefois n'était pas possible car celle-ci avait comme seul rôle les tâches ménagères le statut de femme au foyer ne les quitter pas d'après **S.Khoudja** « La scolarisation donne le moyen d'affronter concrètement et correctement la vie

⁴⁴ Khoudja Souad, *Les algériennes du quotidien*, Edition Enal, Alger, 1985, P62.

publique parce qu'elle lui donne la possibilité de s'ouvrir de nouveaux horizon lui permettant de dépasser les limites de son vécu quotidien au foyer ». ⁴⁵

La scolarisation avancée jusqu'à un niveau moyen ou supérieur, par les débouchés culturelle et professionnelle qu'elle ouvre, constitue un des éléments les plus importants de l'émancipation des femmes qui se trouve ainsi mieux armées pour lutter pour l'acquisition de leurs droits. Parmi, les causes de cette entrée en masse des femmes à l'école sont l'éclatement des structures familiales traditionnelles. ⁴⁶

L'alphabétisation des filles a pris un chemin ascendant, d'après « **M. Boutefnouchet** » cette augmentation du taux de la scolarisation des filles est due à la conscience des parents de l'importance des études pour l'avenir de leurs enfants, notamment pour leurs filles. C'est donc l'expérience professionnelle du père devenu, en ville, man œuvre, ouvrier, ou employé de service, qui lui fera prendre conscience de l'importance de la scolarisation dans la nouvelle société qui se met en place.

L'analphabétisme a fortement reculé en Algérie passant de 90% en 1956 à 24 % en 2006. Ou moins d'un homme sur cinq et plus d'une femme sur trois sont encore analphabète. Ainsi quarante ans après l'indépendance, le recul de l'analphabétisme a plus bénéficié aux hommes (-71%) qu'aux femmes (-59%). Néanmoins, les efforts de scolarisation ont plus visibles chez les filles de 6-14 ans. En moins de 40 ans le taux de scolarisation à augmenter de 150% contre 67% seulement chez les garçons. et en 2002, on trouve presque autant de filles que de garçons âgés de 6-14 ans sur les bords de l'école.

En 1966, niveau de scolarisation des filles était très inférieur à celui des garçons (37% contre 57% respectivement selon les données de recensement, 32% contre 58% selon les données de l'éducation nationale). Soit un écart d'environ 20 à 25 points quarante ans plus tard, l'écart entre les garçons et les

⁴⁵ Khoudja Souad, *A comme algérienne*, Op.cit, P 91.

⁴⁶ Ibid. PP91. 92.

filles s'est considérablement réduit et n'est plus que 4 points en 1998 et moins 3 point en 2002 (aussi bien dans les statistiques de l'éducation nationale que dans les données et recensement et d'enquête).⁴⁷

Le taux de la scolarisation en Algérie a connu un développement entre 1966 Et 2002 passants de 36,9% à 90,9%. Delà, en 2003, 55 ,4% des inscrits à l'université sont des filles un taux élevé par rapport à 1991 qui était de 39,5%. On ajoute qu'en 2004 plus 65% des bacheliers sont des filles contre 55% en 1999. Les enquêtes de l'office national des statistiques (ONS), démontrent que la part de la population active totale. Ce taux a augmenté de 2,5 fois entre la période de 1987 à 2003.

Tableau N°01: Évolution du taux de scolarisation des filles en Algérie :

Année	%
1965-1966	32,9%
1970-1971	43,9%
1975-1976	61,4%
1980-1981	67,3%
1985-1986	72,25%
1991-1992	79,52%

Source : ONS

On remarque d'après ce tableau que le taux de scolarisation des filles est très élevé durant les années 1965 jusqu'à 1992. Cela explique qu'après l'indépendance les filles ont la chance de fréquenter l'école.

De ce fait, la scolarisation a bien aidé la femme à être consciente de ses droits et de sa position en tant qu'acteur socio-économique.

⁴⁷ Zahia Ouadah- Bedidi et Nourredine Saadi, *Algérie : femme et famille entre droit et réalités*, Alger 2010, PP10. 11.

4.2. Le travail :

Comme second facteur on cite l'aspect professionnel, il permet à la femme de se situer par son travail salarié dans un contexte socio-économique qui a de nombreux prolongements pour la femme.⁴⁸

Après le changement de quelques paramètres, il y avait une séparation du lieu de production et du lieu de résidence, le salariat, l'apparition d'un marché du travail, cela a donné un autre mode de vie. Les femmes commencent à se présenter sur le marché du travail, dans ce cas c'est l'identité de l'homme qui est en jeu ce qui donne l'impression que l'homme est incapable d'assumer son rôle de pouvoir puisque ce dernier construit l'identité de l'homme dans la société traditionnelle, être un homme c'est avoir un pouvoir absolu sur les femmes et son travail à l'extérieur du foyer constitue « Huchma » (la honte).⁴⁹

Donc l'émergence de quelques éléments ont fait changer un peu la vision de la société vers le travail de la femme. « La femme qui travaille à l'extérieur du domicile familial, est encore mal vue, car elle représente la remise en question de l'ordre traditionnel et des formes de pouvoir qui y prévalaient ».⁵⁰

C'est par le travail que la femme a en grande partie franchi la distance qui la séparait du mâle, c'est le travail lui seul qui lui garantit une liberté concrète.⁵¹

La femme algérienne s'impose dans cette société préservatrice qui a longtemps fait passer les femmes après les hommes celle-ci ont trouvé un moyen leur permettant de se libérer. « Pour une femme travailler c'est également s'épanouir sortir du monde clos de la maison et des tâches ennuyeuses et monotones, échanger son travail contre un salaire qui le valorise, participer à l'œuvre d'édification d'une société développée, s'insérer socialement pour ne pas rester marginal »⁵²

⁴⁸ Boutefnouchet Mostafa, Op.cit, P244.

⁴⁹ Khoudja Souad, Op.cit, P 113.

⁵⁰ Ibid. PP113. 114.

⁵¹ Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, Edition Folio essais, Paris, 1986, P 587.

⁵² Khoudja Souad, Op.cit, P115.

A travers l'activité salariée la femme aura un salaire qui valorise son travail et pour la première fois de sa vie, tout ça a une conséquence très importante dans l'évolution de la femme algérienne.

Pour **Boutfnouchet**, il existe trois niveaux pour l'introduction de la femme à la vie professionnelle :

-La nécessité vitale : la femme travaille pour subvenir à ses besoins vitaux, ou Bien ceux de sa famille.

- Par soucis d'amélioration du train de vie d'une famille moyenne.

-Par besoins d'indépendance financière par rapport au budget familiale.

- **Taux d'activité féminine en Algérie :**

Tableau N°02 : Progression de taux d'activité féminine de 1977 jusqu'au 2008.

Année	1977	1987	1996	2006	2007	2008
Taux d'activité féminine	3,5	7	11,94	25	25,3	25,4

Source : Institut national de la statistique(INS), recensement 2008.

D'après les données de ce tableau on a constaté que le taux d'activité féminine est très élevé durant l'année 2008 avec un pourcentage 25,4% par rapport à l'année 1977 qui est avec un pourcentage très faible 3,5%.

Cela explique que les femmes algériennes après l'indépendance ont accédé le monde du travail et de plus en plus le taux d'activité féminine a évolué durant les années.

4.3. Les mouvements féministes de l'évolution du statut des femmes⁵³ :

Se sont les mouvements ou les manifestations ou la femme à sortir de sont isolement pour bût de faire entendre ça voix en Algérie.

- **1979** : Début des premières manifestations de la femme devant l'Assemblée Populaire Nationale (APN) contre l'adoption du projet de code de la famille.
- **Le 08 mars 1979** : Constitution de la première association indépendante des femmes : le collectif des femmes indépendantes de l'université d'Alger.
- **Décembre 1981** : Publication du premier manifeste des femmes.
- **En 1989** : Création de la première association pour l'égalité devant la loi, des hommes et des femmes (qui est la première association des femmes reconnue officiellement).
- **En 1990** : A partir de cette date plus de 15 associations de femmes ont été créés.
- **En 1993** : Création du collectif Maghreb Egalité, résultat de la conférence mondiale des femmes à Pékin, adaptation de 100 mesures et dispositions pour une codification maghrébine égalitaire du statut personnel et du droit de la famille.
- **En 1995** : Participation à Pékin au parlement symbolique des femmes. Adaptation de 100 mesures en faveurs des femmes Son objectif est la séparation entre le religieux et le politique.
- **En 1996** : Rencontre libérale entre le gouvernement et l'association des femmes.
- **En L'an 2000** : Le combat pour la démocratie et pour les droits des femmes, un combat unique et invisible.

⁵³ Khoudja Souad, *Nous les algériennes, la grande solitude*, Edition, Casbah, Alger, 2002, P205.

Tableau N° 3 : Comparaison entre deux types de femmes : Traditionnelle et moderne.

Type traditionnel	Type contemporain
Existence privée et effacée	Existence partagée entre publique et privée : moins effacée
Intégration physique et procréation	Intégration physique, procréation Planifiée
Existence domestique, maitresse dans la maison, lieu féminin par excellence	Existence partagée entre domestique et marche du travail. Maitresse dans la maison ; lieu féminin par excellence
Statut de la femme entretenu, sans pouvoir économique	Statut de la femme entretenu, avec une marge de pouvoir économique
Situation idéale : la vieille mère, belle mère et veuves	Situation idéale : épouse, mère mais aussi vieille mère, belle mère ou VEUVES

D'après les données de ce tableau on peut constater que les deux facteurs de progrès social qu'on vient de citer : l'enseignement et l'accès au travail salarié, qui ont contribué au passage de la femme de type traditionnel au type moderne.⁵⁴

On remarque que la femme dans la société moderne a une certaine marge de liberté et la femme dans cette société elle à le droit d'accéder au marche du travail, cela explique que les deux facteurs la scolarisation et l'accès au travail salarié qui définit la femme de type traditionnel au type moderne.

5. Le travail de la femme active et son activité professionnelle :

les femmes déjà travaillent à l'intérieur du foyer peu à peu, elles se détachèrent pour s'ouvrir à de nouveaux réseaux, car avec les Transformations économiques et sociaux-culturelles, les femmes ont le droit D'accès au travail

⁵⁴ Boutefnouchet Mostafa, Op.Cit, P250.

professionnel et essaient d'avoir un équilibre tout en aspirant à la vie politique et économique, car tout a changé, les ont investi le marché du Travail.

Les femmes ont transformé le marché du travail partout dans le monde. Dans beaucoup de pays, l'évolution de l'emploi est surtout déterminée par l'augmentation de leur taux d'activité. La transformation structurelle des économies, l'évolution démographique, l'essor du secteur informel et les aménagements du temps de travail ont modifié leurs conditions de vie et de travail. Ces facteurs ont aussi changé la distribution des rôles entre hommes et femmes sur le marché du travail. Certaines femmes bénéficient désormais de plus de possibilités et d'une plus grande autonomie économique. Mais elles ont été victimes du changement, beaucoup plus que les hommes.⁵⁵

En Algérie, les femmes se présentent de plus en plus sur le marché du travail brisant ainsi les pesanteurs sociologiques qui ont caractérisé leur comportement vis-à-vis de l'activité dans le passé.⁵⁶

S.KHOUDJA rajoute : « le travail de la femme devenu aujourd'hui, incontestablement, une réalité vivante, doit s'accompagner de règles strictes destinées à assurer la protection de la maternité, à garantir la sécurité de la famille, à opérer les adaptations nécessaires à l'élargissement du travail féminin». ⁵⁷

Donc la femme algérienne peuvent occuper pratiquement les mêmes positions que l'homme, et peuvent considérer comme un membre active dans le réseau du travail. On peut dire qu'elle domine, assume plus que l'homme les attentes du marché libre et de la globalisation, en s'instruisant.

Mais malheureusement, le travail féminin reste conditionné par la situation générale de l'emploi et par la pression des traditions rétrogrades. Ainsi, il apparaît que le mariage n'est pas une assurance sur la vie. La seule issue pour

⁵⁵Rapport national sur le développement humain, *Conseil National Economique et Social*, Algérie, 2006, P62.

⁵⁶ Ibid. P62.

⁵⁷ Khoudja Souad, Op.Cit, P95.

les femmes est d'acquies un emploi, ce n'est qu'à ce prix qu'elles garderont leur identité, leur autonomie et qu'elles pourront espérer être partenaire à part entière des hommes.⁵⁸

Une femme cadre est chaque personne qui a bénéficié d'une formation professionnelle ou d'un enseignement de degré supérieur, ou qui a acquis une expérience considérée de valeur égale dans le domaine scientifique, technique ou administratif, et qui exerce en tant qu'appointé, une fonction prédominante intellectuelle, qui suppose l'exercice dans une haute mesure d'un certain pouvoir de jugement ainsi que la prise d'initiative et qui, en plus entraîne un degré relativement élevé de responsabilité.⁵⁹

Donc la femme cadre : c'est une personne qui a eu un diplôme universitaire et une formation supérieure, pour but de décrocher un poste du travail au sein une entreprise donnée et c'est à elle que reviennent les décisions les plus importantes.

Le travail des femmes, son caractère d'évidence, a eu aussi pour conséquence de diminuer les différences entre les garçons et les filles pour la scolarisation, les familles se mobilisent pour assurer un diplôme à leurs enfants quel que soit le sexe, anticipant le besoin de l'indépendance économique pour les deux sexes et les risques éventuels du chômage dans un couple même si la différenciation entre les garçons et les filles repérable dans leurs goûts et leur loisir, les uns et les autres sont une identité sociale assez proche du fait de la position dominante de capital scolaire.⁶⁰

⁵⁸ Arezki Dalila, *Sens non-sens de la famille Algérienne*, Edition Spublisud, Paris, 2004, P16

⁵⁹ www.cairne.info/revu-courrier-hebdomadaire-du-cisp-1988-4-P-1-htm(consulté le 13/04/2019 à 20h13).

⁶⁰ Philippe Champy, Christian Etévé, *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, 2^{ème} Edition Nathan, Paris, 1994, P 448.

Tableau N°04 : Répartition des femmes actives selon les différents secteurs.

Secteur	%
Socio-économique	43
La santé	62
L'enseignement	68
Journaliste	51

On remarque d'après les données de ce tableau les femmes sont s'inséré beaucoup plus dans le secteur d'enseignement et de la santé. Mieux encore, les femmes algériennes s'intéressent davantage à l'entrepreneuriat, un créneau dominé quasi-exclusivement par les hommes jusqu'à un passé très proche. A la fin de mois de septembre 2015, la population occupée féminine représentait 18% de la population occupée en Algérie, soit près de 2 millions de femmes qui travaillent, L'effectif des femmes occupées ont été ainsi multiplié par presque 20 depuis l'indépendance.⁶¹

Les femmes elles ont réussi a ce montrer et arracher leur place car leur émergence à bouleverser les bas traditionnelles et ont réussi à conduire à la réorganisation des fondements de la société. Elles ont besoin comme pour le reste de la société d'emploi, elles veulent s'exprimer, sortir, prendre en charge les besoins qui sont les leur.

6. La femme active et les difficultés rencontrées :

On trouve que l'activité des femmes en Algérie est face aux différents obstacles.

⁶¹ Hana Sbaghdi, http://www.aps.dz/index.php?option=com_k2view=item&id=46671:la-femme-alg%C3%A9rienne-et-l-%C3%A9quation-difficile-entre-vie-professionnelle-et-vie-priv%C3%A9e&Itemid=705. [Consulté le 14/04/2019 à 20h29].

6.1. Les difficultés familiales :

Beaucoup de femmes sont, ou bien empêchées par leur parent avant le mariage et aussi par leurs maris après. D'ailleurs, la sortie des femmes sur le marché de travail a coïncidé avec la disparition progressive de la famille élargie, ce qu'a en pour effet de faire retomber sur leurs épaules à la fois le partage de la responsabilité financière. On Trouver un d'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille, les femmes en rêvent, mais les freins demeurent: culpabilité, manque de temps ou d'argent... pour elles, concilier vie privée et carrière constitue souvent une prouesse.

On rajoute aussi que les tâches ménagères montre de fortes disparités au sein des couples, et l'égalité n'est pas garantie au sein du couple, la séparation empire parfois les choses. Lorsqu'on regarde en détail, les hommes choisissent en priorité les tâches les plus valorisantes – bricolage, jardinage, jeu avec les enfants, par contre la surcharge sa tomber sur la femme au ménage et à la cuisine et l'éducation de leur enfants sans oublier leur travaille à l'extérieur. Curieusement en dépit de tous les obstacles socioculturels familiaux et conjugaux se dressent pour empêcher ou limiter l'accès des femmes au travail.

6.2. Les difficultés sociales :

Malgré le combat féministe qui ont déclenché au début de ce siècle conduits par les penseurs socialiste, les hommes politiques, les écrivains et les journalistes. Les femmes souvent victimes des préjugés sociaux à leur égard, toujours ralenties dans leurs performances professionnelles par un double cumul de charges et par la discrimination dont elles font l'objet dans leurs milieu sociale. Les femmes n'en constituent pas moins de véritables acteurs du développement national et leur force de travail, loin d'être négligeable, pourront

faire de la masse féminine la Chaville ouvrière de la réalisation socioculturelle, économique et politique de leur pays si on les donnait les moyens.⁶²

Les valeurs religieuses sont évoquées pour marquer les pratiques sociales Et les mentalités sexistes. Les régions les plus islamisées voit que la place de la Femme est au foyer et de regarder à la femme professionnelle d'un regard très Négatif et plein de critiques, et accusent en effet le plus sérieux retard pour ce Qui est de la scolarisation de type occidentale des jeunes filles.⁶³

6.3. Les obstacles sur le lien de travail :

Les chefs hiérarchiques abusent leur pouvoir sur les femmes, par-ce-que la femme au travail elle est obligé de soumettre à l'autorité de ses chefs. On peut observer de nos jours quelques comportements qui défavorisent la femme et Passe en priorité les hommes et cela se voit dans le recrutement et les Promotions car les femmes accèdent rarement aux postes du haut niveau même. Malgré le principe de non discrimination à l'égard des femmes. « La femme aura le droits de s'occuper tous les postes publics et d'exercer toutes les fonctions publiques établies en vertu de législation nationale, sans discrimination ». ⁶⁴

Les femmes sont moins orientées vers le succès et la carrière que les hommes. Ensuite, moins individualistes qu'eux, elles ont d'avantage le gout du travail en équipe.⁶⁵

Les obstacles actuels à l'avancement des femmes dans l'hierarchie de l'entreprise à une cause relativement évidente, la plupart des sociétés ont été créés par des hommes, pour des hommes en fonction de critère masculin. Même si les femmes sont arrivées en force sur le marché du travail. Les définitions des

⁶² Bouthaina Cheriet, *droit de la famille et système juridique en Algérie*, organisation des nations unies pour l'éducation, 2010, P 51.

⁶³ Ibid. P35.

⁶⁴ Abderrazak Moulay Rchid, *la femme et la loi au Maroc*, Edition Bouchene, Alger, 1991, P97.

⁶⁵ Josette Coenen Huther, *femme au travail femmes au chômage*, Edition l'Harmattan, paris, 2004 .P42.

compétences et du leadership dans les entreprises se fondent encore sur des stéréotypes masculins : dureté, agressivité, esprit de décision.⁶⁶

Les inégalités de genre sont particulièrement saillantes dans le monde du travail. C'est notamment le cas au niveau des salaires, les femmes continuant d'être moins bien rémunérées que leurs homologues masculins, mais aussi en ce qui concerne l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Le revenu salarial des femmes est inférieur de 24 % à celui des hommes en 2014, selon (Insee). Si les inégalités se réduisent légèrement (elles étaient de 27 % en 1995), elles restent très marquées parmi les cadres et les hauts revenus.

7. Les formes de la violence au travail :

Dans le travail la violence a toujours existe contre les femmes. Elle est considérée comme les manifestations de rapports de force historiquement inégaux qui aboutissent à la domination et à la discrimination qui considèrent la femme en deuxième position.

La violence au travail prend divers formes dont l'humiliation, viol, insultes, mépris, l'étalage de pouvoir, intimidation, harcèlement sexuel ou abus de la part d'un supérieur ou d'un collègue ainsi que la ségrégation des emplois mal rémunérés et de bas niveau sont effectués par les femmes, par contre les hommes occupant des postes mieux payés, autoritaire et de surveillance, ainsi le travail féminin est très conditionné ; en quelque sorte la femme est une victime dans son travail, cela par rapport aux tâches confiées, l'instabilité, de l'exploitation sans oublier le secteur informel enregistré en Europe qui est un prolongement naturel des fonctions reproductives des femmes ou aucun article réglementant sa situation. Cela est dû à la faiblesse dans l'organisation de la défense des droits et de la place qu'occupe la femme dans les combats syndicaux.⁶⁷

⁶⁶ Josette Coenen Huther, Op.Cit,P 43.

⁶⁷ http://www.marivictorlouis.net/site VI/projets_femmes_pf3/pf3-Tunis.doc.

7.1. La discrimination au travail :

Selon certaines théories économiques, la discrimination est considérée comme un phénomène naturel issu des préférences de chacun des agents économiques.⁶⁸

La convention de l'organisation internationale du travail ratifiée en 1962 par l'Algérie interdit la discrimination en matière d'emploi et de profession.⁶⁹

7.2. Les formes de la discrimination :

Toutes choses étant par ailleurs, le taux d'activité homme/femme est à peu près égal ; la durée de carrière est identique, pourtant les femmes sont souvent mieux formées et plus diplômées mais quelle que soit leur formation le taux de chômage est plus élevé que celui des hommes, elles sont sur-représentées dans les emplois précaires, l'écart de salaire existant entre les deux sexes.⁷⁰

8. L'emploi et le chômage des femmes en Algérie :

8.1. Données globales sur l'emploi et le chômage des femmes 2011-2015 :

Dans le tableau suivant on va présenter les données globales sur l'emploi et le chômage des femmes en Algérie.

⁶⁸ Boutillier Sophie et autres, *Le travail des femmes (axes d'émancipation)*, Edition, l'harmattan, France, 2004, P79.

⁶⁹ Commission nationale des femmes travailleuses de l'UGTA, « *guide de la femme travailleuse, recueil communauté de la législation du travail* », Alger, le 08 mars, 2006, P 35.

⁷⁰ Boutillier Sophie, Op.Cit, P81.

Tableau N°05 : Données globales sur l'emploi et le chômage 2011-2015.⁷¹

Année	2011	2012	2013	2014	2015
Sexe : Masculin					
Population occupée du moment	8 038	8 393	8 885	8 517	8 661
Population au chômage	738	888	804	859	953
Population active du moment	8 776	9 281	9 689	9 376	9 614
Taux de chômage en (%)	8,4	9,6	8,3	9,2	9,9
Taux d'activité en (%)	65,3	67,8	69,5	66,2	66,8
Taux d'activité en (%)	59,8	61,3	63,7	60,1	60,2
Sexe : Féminin					
Population occupée du moment	1 561	1 778	1 904	1 722	1 933
Population au chômage	324	365	371	355	384
Population active du moment	1 885	2 143	2 275	2 077	2 317
Taux de chômage en (%)	17,2	17	16,3	17,1	16,6
Taux d'activité en (%)	14,2	15,8	16,6	14,9	16,4
Taux d'activité en (%)	11,8	13,1	13,9	12,3	13,6

Source : ONS (Bulletin ONS 726).

D'après les données de ce tableau, En termes d'activité la population disponible pour le marché du travail s'est accrue à un rythme encore plus élevé que celle en âge de travailler (3,2%), particulièrement pour les femmes (4,7%) qui semblent sur la voie de rattraper une part de leur faible participation (16,4% en 2015 contre 14,9 en 2014). Même avec cette faible participation, le taux de chômage des femmes (16,6%) est supérieur au taux de chômage global (11,2% en 2015).⁷²

⁷¹ Med Cherif Belmihoub, *Etude exploratoire sur l'accès des femmes au marché du travail en Algérie*, Algérie, 2016, P 9.

⁷² Ibid. P10.

8.2. La demande d'emploi :

La population active a connu une croissance timide en 2015 après une décrue en 2014. Mais le taux d'activité demeure faible en Algérie, malgré un taux de croissance du PIB soutenue sur une longue période (entre 2 et 4%). De 2005 à 2015.

Comme le note la publication de l'ONS (2015), ce taux gagné un point par rapport à 2014 (41,8%). Il demeure faible et l'explication à cette situation ne peut se trouver que dans le faible engagement des femmes dans l'activité et la part croissante de l'économie informelle. En 2016, le taux d'activité des femmes a grimpé à 17,3% et le taux de chômage global a baissé à 9,9% celui des femmes est situé à 16,5%.

L'offre d'emplois formels reste faible, elle n'arrive même pas à satisfaire la population active additionnelle (479,000 personnes).

Alors que le taux de chômage des jeunes (16-24 ans) quels que soient les niveaux de qualification, a fait un saut de 4,7% en une année, passant de 25, 2% (2014) à 29, 9% (2015), celui des diplômés de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle est encore de loin supérieur au taux de chômage global (14% 13% et 11,2%) (tableau n°3). Dans la structure de l'emploi, le secteur privé occupe la première place pour l'occupation de la main-d'oeuvre avec près de 60% du total de la population active. Les données statistique sur l'emploi et le chômage montrent une faible participation des jeunes et encore plus faible pour des femmes ; de même que les taux de chômage de ces deux catégories sont plus élevés que les moyennes nationales.⁷³

⁷³ Med Cherif Belmihoub, Op.Cit, P14.

Tableau n°05 : distribution de la situation d'emploi et de chômage par genre (2015).

	2015					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Situation dans la profession dernier emploi						
Employeurs-indépendants	71	19,2	7	7,2	77	16,8
Salariés permanents	53	14,5	10	11,1	64	13,8
Salariés non permanents	235	63,9	74	80,1	309	67,2
Apprentis-aides familiaux	9	2,4	1	1,6	10	2,3
Non déclarés						
Secteur d'activité dernier emploi						
Agriculture	24	6,6	3	3,5	28	6
Industrie	39	10,7	4	3,9	43	9,4
Btp	109	29,6	2	2,7	111	24,4
Administration publique	58	15,7	52	56,5	110	23,9
Commerces/services	137	37,3	51	33,4	168	36,5
Non déclarés						
Secteur juridique dernier emploi						
Public	87	23,6	58	62,9	145	31,5
Privé	281	76,4	34	37,1	315	68,5
Non déclarés						
Raison pour avoir quitté cet emploi						
Fin de contrat	113	30,6	53	57,1	166	35,9
Licenciement	33	9	2	2,3	35	7,6
Cessation de l'activité de l'entreprise	63	17,2	6	6,6	70	15,1
Démission	37	10	6	6,9	43	9,4
Autre	121	33,2	25	27,1	147	32
Durée écoulée depuis le perte du dernier emploi						
Moins d'une année	75	20,5	15	15,9	90	19,6
12-23 mois	87	23,6	18	19,1	105	22,7
24 mois ou plus	205	55,9	60	65	266	57,7
Total	368	100	93	100	461	100

Source : ONS (Bulletin ONS 726).

9. La législation du travail féminine en Algérie :

Les relations de travail sont, en Algérie, réglementées par la législation du travail et Le droit du travail a pour vocation la protection des intérêts des salariés, ainsi que des diverses catégories de personnes actives dans un cadre organisé.

Pour la femme salariée, tout comme l'homme salarié, à le droit à une protection contre la discrimination, autre que celle fondée sur l'aptitude et le mérite, pour occuper un poste de travail (article 6 alinéa 3 de la loi n° 90-11 du 21 avril 1990, JORA n° 17 – 1990). Toute disposition prévue au titre d'une convention ou d'un accord collectif, ou discrimination quelconque entre travailleur en matière d'emploi fondée sur le sexe, la situation social ou matrimoniale est nulle de nul effet (article 17 de la loi n° 90- 11 du 21 avril 1990, JORA n° 17 -1990) la loi protège contre la discrimination salariale et tout employeur est tenu d'assurer, pour un travail de valeur égale, l'égalité de rémunération entre travailleur/ses.⁷⁴

La protection des droits de la femme :

A. La mineure : l'âge minimum requis pour un recrutement ne peut, en aucun cas, être inférieure à seize ans, sauf dans le cadre de contrats d'apprentissage établis conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. La loi interdit aux mineur de travailler dans des emplois dangereux, malsain, nuisibles à leur santé ou considérés inappropriés pour des raisons sociales ou religieuses.

B. Protection des droits de la femme : la législation du travail actuelle n'énumère aucun emploi auquel la femme ne peut accéder. Seuls les travaux sous rayonnements ionisants sont interdits aux femmes enceintes

⁷⁴ CSI rapport, *Étude comparative de la législation du travail dans 8 pays arabes* : la protection des droits des travailleuses, avril, 2012, P 7.

ou en période d'allaitement (ART. 44 et 50 du décret 86-132 du 27 mai 1986). Dans le cadre de relation du travail, la femme salariée, au même titre que ses collègues de sexe masculin, a le droit au respect de son intégrité physique et morale et de sa dignité (article 6 de la loi n° 90-11 du 21 avril 1990, JORA n° 17-1990).

C. Protection de la maternité : les femmes salariées bénéficient du congé de maternité durant les périodes pré et postnatales (article 55 alinéa 1^{er} de la loi n° 90-11 du 21 avril 1990, JORA n° 17-1990). La durée du congé de maternité indemnisée par l'organisme de sécurité sociale est de quatorze semaines (article 29 de la loi n° 83-11 du 02-07-1983 modifiée par l'article 12 de l'ordonnance n° 96-17 du 06-07-1996) la suspension de la relation de travail intervient de droit au bénéfice de la femme salariée contrainte d'interrompre son travail pour cause de maternité (article 64 alinéas 2 de la loi n° 90-11 du 21 avril 1990, JORA n° 17-1990).⁷⁵

10. La conciliation entre travail et famille chez la femme cadre :

Le travail et la famille sont les deux valeurs qui contribuent le plus fortement à définir l'identité des personnes, ces deux activités entrent en présence comme un défi pour les femmes.

Aujourd'hui, la place des femmes ayant beaucoup changé au fil des dernières décennies, parce que la femme a réussi à accéder au monde du travail. On pense toujours que ce sont elles qui ont le plus de problèmes de conciliation travail/famille et cette dernière représente le principal défi des parents actuels. Le travail prend beaucoup de place dans la vie de la femme et que sa famille en souffre.

⁷⁵ CSI rapport, Op.Cit, P 7.

La vie active d'une femme se montre parfois contraignante et entre en conflit avec les exigences et les attentes de sa vie privée. Bien que le travail soit synonyme d'une certaine sécurité financière, il se traduit le plus souvent par de nouvelles exigences en termes de soin et d'attention aux enfants et aux conjoints. La femme vit donc un dilemme, elle est déchirée entre le temps alloué à la famille et celui accordé aux engagements professionnels. Dès lors, la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale devient une question majeure à discuter dans la société moderne, en raison de son impact sur l'équilibre économique et social de pays.⁷⁶

Donc les gens sont différents au travail et à la maison. Il existe un décalage néfaste entre le personnage social qui présente la réalité intérieure, les personnages qui restent dans la constance de leur personnalité, sans fossés comportementaux, restent de loin les plus performantes ce sont aussi celles qui s'accomplissent le mieux dans leur vie professionnelles.

Homme et femme ont beaucoup évolué au cours des dernières décennies, notamment avec l'émergence des nouveaux pères et leur désir d'engagement au près des activités familiales. Mais les rôles de chacun ont dû être redéfinis au travail et à la maison. Il s'agit désormais de trouver un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, pour trouver cet équilibre il existe des outils qui permettront de mieux concilier le travail et les obligations familiales comme : discipline et organisation (ex : tenir un agenda détaillé de la semaine incluant les obligations familiales,...) définir et respecter les limites (c'est-à-dire on ne peut pas tout faire et être par tout), savoir identifier les besoins et priorités (ex : s'il faut récupérer l'enfant à la garderie, il faut quitter le travail et négocier avec le patron et verbaliser clairement votre besoin), gagner le temps et rester positif ...⁷⁷

⁷⁶ Marion Dalle, *La conciliation travail-famille: le défi quotidien*, Le 13 février 2014, [En ligne], <http://www.aufeminin.com>, (consulté le 30/04/2019 11h45).

⁷⁷ Ibid.

- **La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle recoupe des thèmes très divers⁷⁸ :**
 - L'accueil extrafamilial pour enfants permet aux parents qui exercent une activité lucrative ou suivent une formation de confier leurs enfants à des personnes de confiance, dans un cadre institutionnel ou non institutionnel, pendant leurs heures de travail ou de formation.
 - Le monde du travail doit offrir des conditions-cadre favorables à la vie de famille.
 - Les incitations financières négatives sur l'activité professionnelle des mères induites par le système fiscal doivent être éliminées.
 - Des congés spécifiques liés à la naissance d'un enfant ou à des situations où assistance et soins à des proches sont prodigués peuvent s'avérer utiles.
 - L'égalité salariale est une nécessité si l'on entend voir les hommes participer davantage aux tâches familiales et permettre aux femmes d'être plus actives sur le plan professionnel, sans que les familles ne subissent pour autant une baisse substantielle de leurs revenus.

Conclusion.

Comme conclusion de ce chapitre on dit que la femme a réussi à accéder le monde du travail, grâce à l'évolution du travail dans le temps et l'espace et aussi aux ambitions et objectifs de femme. Ce qui fait aujourd'hui d'une femme qui peut présente dans tous les secteurs d'activités, et d'occupée des postes très important et atteindre des niveaux hiérarchique qui leurs permet un commandement et une prise de décision.

⁷⁸ <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/politique-sociale/familienpolitik/vereinbarkeit.html>.

Chapitre III :
Nuptialité, fécondité et
planification familiale

Préambule :

Ce chapitre présente les informations sur la nuptialité dans le monde et en Algérie tout en partant de l'âge au premier mariage jusqu'à la différence d'âge entre les conjoints, ensuite en traite la fécondité dans le monde et en Algérie. enfin une autre partie est consacré à la planification familiale et tout ses composants.

I. La nuptialité :

1. Dans le monde :

La nuptialité s'exprime le plus souvent par l'indicateur conjoncturel de primo-nuptialité, qui mesure le pourcentage des célibataires de moins de 50 ans qui se marieront (on ne tient pas compte des premiers mariages à plus de 50 ans, rarissimes). De 1876 à 1913, l'indicateur est très stable, autour de 80%. En 1860, 21% des femmes étaient restées célibataires à 50 ans, ce qui classait la Suisse parmi les pays de très faible nuptialité (Célibat); à cette date, seules 17% des femmes étaient mariées à 20-24 ans.⁷⁹

Les démographes préfèrent cette mesure au taux brut de nuptialité (nombre de premiers mariages et de remariages par rapport à la population totale multiplié par mille), ce dernier étant trop dépendant de la structure par âges. Il était pour la Suisse de 7,6‰ entre 1931 et 1940, de 8,4‰ entre 1946 et 1950, de 7,6‰ en 1960, de 6,7‰ en 1990 et de 5,4‰ en 2000. Pour le XVIIIe on a pu le calculer plus ou moins approximativement: il était à Genève de 8,6‰ en 1711, de 7,8‰ en 1786, à Vallorbe de 9,3‰ en 1764 et de 7,2‰ en 1814. Dans le canton de Berne, en 1764, il était plus élevé dans la partie alémanique (9‰) que dans le Pays de Vaud (6,9‰), résultats que l'on peut expliquer par les activités économiques et l'émigration différentes.⁸⁰

⁷⁹ Alfred Perrenoud, Nuptialité, *Dictionnaire Historique de la Suisse*, DHS, 2009.

⁸⁰ Ibid.

La Première Guerre mondiale provoqua une chute de la nuptialité à tous les âges, rapidement compensée par la récupération du début des années 1920. La Deuxième Guerre mondiale n'eut pas le même effet et amorça au contraire un puissant mouvement de rajeunissement du calendrier de la nuptialité, qui ne cessera de s'amplifier jusqu'en 1970. L'âge moyen au premier mariage demeuré entre 1870 et 1940 proche de 26,5 ans pour les femmes et de 28 ans pour les hommes, s'abaisse jusqu'à respectivement 24,1 et 26,4 ans en 1971, sans doute les valeurs les plus basses observées depuis le XVIe s.

L'abaissement de l'âge au mariage s'accompagna d'une élévation de l'intensité de la nuptialité. À partir du milieu des années 1920 et surtout après 1950, cette proportion fut en nette diminution, témoignant d'une désaffection croissante à l'égard du mariage légal et du développement de la cohabitation. Entre 1970 et 1981, l'indicateur conjoncturel des premiers mariages diminua de 19 points pour la population masculine et de 22 points pour la population féminine pour s'établir à 64 mariages pour 100 hommes et 65 mariages pour 100 femmes. Avec des valeurs de 57 et 62, un minimum fut atteint en 2001. Le mariage redevint aussi plus tardif. En 2007, il se situait à 29 ans pour les femmes et dépassait 30 ans pour les hommes. En 1970, 36% de ceux-ci et 60% des femmes se mariaient avant leur 25e anniversaire, en 2003 ils n'étaient plus que 8 et 17%.⁸¹

2. En l'Algérie :

En Algérie La nuptialité est un phénomène démographique étroitement lié aux valeurs et cultures sociales dominantes dans un pays donné. Elle constitue en Algérie, à l'instar des autres pays du monde musulman l'unique cadre institutionnel légal et religieux pour fonder une famille et par conséquent concevoir des enfants. Les profondes mutations que connaît le pays depuis

⁸¹ Alfred Perrenoud, Op.Cit.

l'indépendance sur les différents plans socio-économiques et politiques ont entraîné des modifications dans le schéma de nuptialité existant et qui sont traduites par une évolution constante de l'intensité et du calendrier de la nuptialité. L'analyse de ce phénomène contribue efficacement à une meilleure maîtrise d'un des principaux déterminants de la fécondité. Nous entendons par mariage, les unions consommées qu'elles soient enregistrées ou non à l'état civil.⁸²

3. le mariage :

Le mariage une étape très importante dans la vie des êtres humaine et notre vie est fondée sur lui. « Le mariage n'est en lui-même qu'une des multiples aspects de l'échange entre groupe humains qui peuvent contracter alliance, grâce aux règles d'exogamie interdisant d'épouser un membre de la famille légale ». ⁸³

Autrement dit, le mariage est l'union de deux personnes de sexes opposés selon la loi, la religion ou la coutume d'un groupe social ou d'un pays. Il existe ainsi plusieurs types de mariages : mariage civil est défini par l'article 4 du Code de la famille algérien¹ (CFA) : « le mariage est un contrat consensuel passé entre un homme et une femme dans les formes légales. Il a, entre autres buts, de fonder une famille basée sur l'affection, la mansuétude et l'entraide, de protéger moralement les deux conjoints et de préserver les liens de famille. » Le mariage civil doit être célébré devant un notaire ou un agent légalement habilité (art. 18 du CFA). ⁸⁴

Le mariage est considéré comme une union importante pour construire des nouveaux foyers, assurer la procréation et le maintien pour la société algérienne tout en respectant les règles religieuses.

⁸² Enquête Algérienne sur la santé de la famille-2002, Analyses approfondies, 2005, P50.

⁸³ Andree Michel, *Sociologie de la famille et du mariage*, édition PUF, Paris, 1972, P55.

⁸⁴ Droit de la famille des femmes françaises et maghrébines, *le mariage en droit algérien*, cicade-2016/
www.cicade.Org.

a. Évolution de l'âge moyen des femmes au premier mariage dans le monde :

L'âge au premier mariage a connu une évolution dans différents pays à travers le temps. Dans les pays occidentaux l'âge au premier mariage tend à s'élever, Ainsi cette tendance s'observera pour les deux sexes à partir de 1956 aux états unis ou, en 1975, un démographe constatait que « la femme américaine moyenne est aujourd'hui âgé d'environ 21ans au moment du mariage .Durant les 15année de baby-boom de l'après guerre, la jeune femme américaine était d'un an plus jeune elle avait 20ans au premier mariage ». ⁸⁵

L'âge moyen au premier mariage s'est élevé en France pour les deux sexes .Entre 1973et1981, il est passé de 24 ,4 à 25,3ans pour les hommes et de 22,4 à 23,1pour les femmes en 1964.La hausse de l'âge au premier mariage a d'abord était interprétée aux Etat unis puis en France comme résultant d'un excès de jeune filles en âge de se marier, en conséquence de l'exposition démographique d'après guerre .Celles-ci se marier plutôt que les garçons (environs 2ans aux États-Unis et en France ne trouvaient pas suffisamment de conjoint d'où l'élévation de l'âge au premier mariage. ⁸⁶

Aussi, L'instruction est perçue comme un facteur très important pour l'élévation de l'âge au premier mariage dans tous les pays d'Amérique latines. Les femmes qui ont une instruction secondaire ou plus de marient plus de 2ans plus tard que celle sans instruction .Au Mexique, par exemple, l'âge moyen au mariage est de 17,2ans pour les femmes sans instruction de 18,9ans pour celle ayant une instruction secondaire ou plus. Et en France est de 23,7ans chez les femmes cadre moyens et de 24ans chez les femmes cadre supérieur. ⁸⁷

⁸⁵ Andrée Michel, Op.cit, P169.

⁸⁶ Ibid. P169.

⁸⁷ Ibid. P169.

b. Évolution de l'âge moyen des femmes au premier mariage en Algérie :

Le recul de l'âge du mariage en Algérie c'est un phénomène récent, En l'espace de trente ans (de 1966 à 1998), les femmes ont retardé de près de 10 ans leur premier mariage et les hommes de plus de 8. Cette évolution de la nuptialité est une des raisons premières de la forte baisse de la fécondité algérienne, tombée de 8 enfants par femme dans les années 1970 à moins de 3 à la fin des années 1990.⁸⁸

Au même temps, l'écart d'âge au mariage entre époux s'est fortement réduit, passant de 5,6 ans en 1966 à 3,7 ans en 1998. Dans la mesure où ce décalage traditionnel entre les calendriers masculin et féminin de nuptialité relève d'une certaine conception du mariage (Fargues, 1987, 2000 ; Kateb, 2001).⁸⁹

Tableau 6 : Evolution de l'âge moyen au 1er mariage en Algérie.

Année	1966	1977	1987	1997	2008
Femmes	18,3	20,9	23,7	27,6	29,3
Hommes	23,8	25,3	27,6	31,3	33,0

Source : ONS : Données recensements, collections statistiques.

Actuellement, l'entrée en union a lieu nettement plus tard. En 2008, l'âge moyen au mariage est estimé à 33 ans pour le sexe masculin, et aux alentours de 30 ans pour les femmes, soit un vieillissement d'environ une dizaine années entre les premier et dernier recensements, et ce, aussi bien pour les hommes que pour les femmes.⁹⁰

⁸⁸ Ait Amara Hamid, '*Les modalités du mariage*', in Dora D. Mahfoudh (coord.), Femmes diplômées du Maghreb: pratiques novatrices, IREP, Tunis, 1994, PP85-130.

⁸⁹ Zahia Ouadah-Bedidi et Jacques Vallin, '*Écart d'âge entre conjoints en Algérie : Évolution depuis 1966 et disparités régionales*', INED, Paris, 2003, P280.

⁹⁰ Louadi Tayeb, '*Élément d'explication de la baisse de la fécondité*', Actes du séminaire national sur la situation démographique de l'Algérie, université d'Oran-21 et 22 mai 2012, P4.

Le recul de l'âge au mariage peut s'expliquer notamment par le prolongement de la scolarité, particulièrement des filles, et l'amélioration du niveau d'instruction des femmes. Celles-ci sont plus nombreuses à poursuivre des études supérieures, et beaucoup d'entre elles y voient une priorité dans leur vie. D'autres raisons, telles que les difficultés économiques (chômage, l'accès au logement, coût de la vie...), contribuent aussi à retarder l'entrée en union.

c. Différence d'âge entre les conjoints :

L'écart d'âge en France entre les deux conjoints au premier mariage « 2ans 1mois » était resté à peu près stable depuis quinze ans, stabilité qui faisait suite à une phase de lente décroissance. Les très légères variations enregistrées depuis l'après guerre s'expliqueraient par des sollicitations mécaniques liées aux effectifs des deux sexes en présence plutôt qu'à des déterminants sociologiques. Aux Etats Unis, on note la même tendance à la baisse sur une longue période : l'écart des âges au premier mariage qui était de 4ans 1mois en 1890 est devenu 2ans et 5mois en 1980. En France comme aux Etats Unis, la répartition des âges au premier mariage est identique : 12 pour cent des conjoints ont le même âge, 71a73 % des hommes sont plus âgés que les femmes et 17 a14pour cent des femmes sont plus âgées.⁹¹

En outre, en Algérie que l'amélioration de la condition féminine et l'évolution des rapports conjugaux comptent parmi les principaux facteurs de la transition de la fécondité. L'écart d'âge entre époux en est un important indicateur. En Algérie, en trente ans, l'augmentation spectaculaire de l'âge moyen au premier mariage des femmes (de 18 à 28 ans) et celui des hommes (de 24 à 31 ans) s'est accompagnée d'une forte réduction de l'écart d'âge entre conjoints qui est passé de 5,6 ans en 1966 à 3,7 ans en 1998.⁹²

L'analyse de la dynamique globale de cet écart d'âge au niveau national sur une période d'un demi-siècle (1948–1998) et l'analyse des variations régionales

⁹¹ Andree Michel, Op.cit, P172.

⁹² Zahia Ouadah-Bedidi et Jacques Vallin, Op.cit, P279.

actuelles mettent en lumière les liens très forts que cette évolution entretient avec le contexte socio-économique et culturel (instruction et activité des femmes, mais aussi, confort et conditions d'habitat, place de l'activité agricole, etc.). Toutefois, les difficultés socio-économiques conjoncturelles (chômage, précarité, pénurie de logement) atténuent l'influence de ces derniers sur l'écart d'âge entre conjoints, en contraignant une part des hommes à retarder leur mariage plus qu'ils ne le souhaiteraient, ralentissant ainsi la réduction des écarts d'âge entre époux.⁹³

II. La fécondité :

1. Définition de la fécondité :

La fécondité est considérée comme un moyen d'assurer la continuité de la race humaine et enfin c'est la stabilité de la vie conjugale et l'équilibre de soi est défini « C'est le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde ».⁹⁴

Autrement, c'est la capacité de reproduction d'un individu, un couple, un groupe ou une population.

Le taux de fécondité correspond au nombre d'enfants nés vivants rapporté au nombre des femmes en âge de procréer dans un temps et un espace donnés. Le taux de fécondité varie avec l'âge dans certains pays d'Afrique il est déjà élevé pour les 15-19ans alors qu'il est de 0 en Chine pour la même tranche d'âge.⁹⁵

2. L'évolution de la fécondité :

2.1. Dans le monde.

Nos connaissances sur la fécondité dans le monde ont considérablement progressé à partir du moment où des enquêtes spécifiques, palliant l'absence d'état civil, ont pu éclairer la situation dans les pays en développement.

⁹³ Zahia Ouadah-Bedidi et Jacques Vallin, Op.cit, P279.

⁹⁴ www.cntrl.fr/définition.fécondité, (consulté le 15/05/2019 à 12h04).

⁹⁵ Dortier Jean-François, Op.Cit, P240.

Le panorama de la fécondité dans le monde est très fortement contrasté : plusieurs pays d'Europe connaissent des niveaux de fécondité particulièrement faible (moins de 2 enfants par femme), d'autres continuent de se situer au-dessus du seuil de renouvellement des générations, d'autres enfin se situent bien au-dessus de ce seuil, dans ce dernier groupe, certains pays ont à peine entamé la deuxième phase de leur transition démographique. On peut distinguer au moins trois modèles d'évolution de la fécondité dans le monde depuis deux siècles :⁹⁶

a. Un modèle d'évolution lente :

Le premier modèle correspond à une évolution lente, liée au processus même de dévalent socio-économique et au changement culturel. Il caractérise ce qui s'est passé en Europe depuis XIX siècle et, parfois, dès le XVIII siècle (France). A partir du moment où la mortalité atteint un certain seuil, la fécondité à commencer à baisser, mais le processus s'est étalé sur plusieurs décennies. Ce qui signifiait que l'environnement sanitaire était meilleur, le pouvoir d'achat des ménages avait augmenté, le niveau d'instruction, avec l'obligation scolaire en primaire, s'était élevé les premiers éléments d'une protection social se mettaient en place (sécurité sociale sous Bismarck, par exemple). Tous ces facteurs favorisaient des projets de descendance en baisse : c'est exactement ce qu'on observe en Europe à la fin du XIX siècle, même si certains pays comme la France avaient devancé le mouvement.⁹⁷

⁹⁶ Catherine Rollet, *la population du monde, 6,5 milliard, et demain ?*. Edition LAROUSSE, Petite Encyclopédie, France, 2006, P64.

⁹⁷ Ibid. P64.

b. Un modèle volontariste :

Le second modèle correspond à une évolution plus rapide, due à des interventions publiques. Ce modèle beaucoup plus récent, lié à des politiques de limitation des naissances dans les pays en développement.⁹⁸

c. Un modèle de crise :

Le troisième modèle correspond à une situation de crise. Il touche aussi bien par exemple des pays en développement atteints de plein fouet par les crises économiques des années 1980-1990, que des pays issus du démantèlement de l'URSS et de sa zone d'influence. à quoi on peut ajouter des pays du sud de l'Europe ou le Japon en pleine crise culturelle.⁹⁹

- **Les deux indicateurs de la fécondité :**

Tous les deux s'expriment en nombre d'enfants par femme. Le premier indicateur, appelé descendance finale, exprime le nombre d'enfants mis au monde par une génération réelle de femmes : il faut attendre que la génération atteigne 50 ans pour calculer exactement sa descendance. Moyennant quelques hypothèses, on peut cependant estimer cette descendance lorsque la génération atteint 35 ans.

Le second indicateur, pour une année donnée, appelé indicateur conjoncturel exprime le nombre d'enfant que procréerait une génération fictive de femmes si à cette génération connaissait jusqu'à 50 ans les taux de fécondité de l'année d'observation. Dès que l'on dispose des taux de fécondité d'une année donnée, on peut calculer cet indicateur il est donc très commode et beaucoup utilisé. Mais son interprétation peut se révéler délicate si les femmes modifient le rythme de la procréation au cours de leur vie. L'indicateur de 1,3 enfant en 2005 en Italie signifie en partie que les femmes retardent les

⁹⁸Catherine Rollet, Op.Cit, P65.

⁹⁹ Ibid. P66.

naissances dans leur vie de couple. La génération née en 1965 aura vraisemblablement plus de 1,3 enfant, autour de 1,6 enfant, autour de 1,6 enfant en moyenne.¹⁰⁰

La fécondité a connu un développement instable dans les dernières décennies. La période de 20 ans de 1970 à 1990 a été témoin d'une chute substantielle de la fécondité, de 36 pour cent en moyenne dans les régions en développement et de 23 pour cent dans les régions développées. La baisse, de 25 pour cent à près de 60 pour cent selon les régions, a eu lieu dans la quasi-totalité des régions du monde, les seules exceptions étant l'Afrique sub-saharienne (seule l'Afrique du Sud y a connu une baisse), et l'Europe de l'Est. Les baisses les plus fortes ont été 59% en Asie du Sud, 42% en Amérique centrale et 41% en Europe du Sud. Des baisses plus modérées, comprises entre 30 et 40 pour cent, se sont produites dans les Caraïbes (38%), en Amérique du Sud (37%), Europe de l'Ouest (36%) et Afrique du Sud (30%). Le tableau 1 donne le détail pour chacune des régions du monde telles qu'elles sont définies par les Nations Unies, avec l'Afrique divisée en 5 régions, l'Asie en 4 régions, l'Europe en 4 régions, L'Amérique Latine et les Caraïbes en 3 régions, l'Océanie en 4 régions, et L'Amérique du Nord en région seule.¹⁰¹

Au niveau des pays, on peut voir dans le tableau n°1 (Voir dans les annexes) que les chutes les plus impressionnantes se sont produites à Hong-Kong (67%), en Corée du Sud (66%), en Thaïlande (61%) et en Chine (59%). Le fait que la fécondité a évolué de façon comparable dans ces quatre pays est une indication que la chute de fécondité en Chine se serait sans doute produite sans la politique gouvernementale de l'enfant unique, ces trois autres pays n'ayant aucune mesure contraignante dans leur programme de planification de la famille. Ce qui prouve une fois de plus que le meilleur prédicateur de la diffusion de nouvelles normes

¹⁰⁰ Catherine Rollet, Op.Cit, P66.

¹⁰¹ Joseph Alfred Grimblat, *l'évolution de la fécondité dans le monde depuis 1965 et ses conséquences*, dans monde en développement, n° 142, 2008, P8.

de fécondité est la culture (et la langue parlée). Les autres pays avec une baisse de 50% ou plus sont Martinique et Cuba (57%), Guyane (56%), Guadeloupe (53%), Singapour (51%), et Surinam (50%).

Alors qu'en 1970 l'Europe de l'Est avait la fécondité la plus basse d'Europe, avec juste 2,1 enfants par femme et l'Europe du Sud la plus élevée avec 2,7 enfants, en 1990 la situation se trouve inversée, et l'Europe de l'Est, avec un niveau inchangé, à la fécondité la plus élevée d'Europe, tandis que l'Europe du Sud, avec 1,6 enfants, a la fécondité la plus faible.¹⁰²

En 1985-90, juste avant la Conférence mondiale de la population du Caire de 1994, il y avait encore 72 pays avec une fécondité de 5 enfants ou plus. Parmi eux 49 pays, dont 35 en Afrique, avaient une fécondité de 6 enfants ou plus. Onze pays avaient 7 enfants ou plus, tous en Afrique sauf l'Afghanistan et le Yémen, qui avait la plus haute fécondité du monde, 8,4 enfants.

Aussi, 69 pays avaient moins de 3 enfants, parmi lesquels 39 pays avaient une fécondité inférieure au niveau de remplacement, 2,1 enfants par femme, tous des pays développés occidentaux, sauf cinq en Asie de l'Est et deux dans les Caraïbes. Six avaient une fécondité inférieure à 1,5 enfant par femme : Hong-Kong, Italie, Allemagne, Autriche, Luxembourg et Espagne. Au milieu il y avait 56 pays avec une fécondité en transition comprise entre 3 et 5 enfants.¹⁰³

Entre 1990 et 2005 la fécondité a continué à chuter, de 15 pour cent pour l'ensemble des Régions développées et 25 pour cents pour les régions en développement. Le tableau 1 montre que les baisses les plus fortes ont eu lieu en Europe de l'Est (40%) et en Afrique du Nord (37%). L'Amérique centrale (31%), l'Asie de l'Est (30%), l'Afrique du Sud, l'Asie occidentale et l'Asie centrale du Sud (29%) ont connu des baisses sensibles mais plus modérées.

¹⁰² Joseph Alfred Grimblat, Op.Cit, P10.

¹⁰³ Ibid.P12.

Chapitre III : Nuptialité, fécondité et planification familiale

L'Afrique de l'Est (15%) et l'Afrique de l'Ouest (16%) ont connu un début de baisse, tandis que l'Afrique centrale (5%) n'a toujours pas bougé.¹⁰⁴

Tableau n°1 : Déclin de la fécondité dans le monde.

Déclin de 1965-70 à 1985-90		Déclin de 1985-90 à 2000-05		Déclin de 1965-70 à 2000-05	
%		%		%	
Hong-Kong	67	Iran	62	Hong-Kong	77
Coré du sud	66	Maladive	57	Coré du sud	74
Thaïlande	61	Mongolie	57	Chine	72
Chine	59	Bhoutan	53	Mongolie	72
Martinique	57	Algérie	52	Tunisie	70
Cuba	57	Tunisie	51	Thaïlande	69
Guyane	56	Emirat arabe unis	48	Koweït	69
Guadeloupe	53	Arménie	48	Iran	69
Singapour	51	Lybie	46	Vietnam	68
Suriname	50	Oman	46	Azerbaïdjan	66
Espagne	49	Série	44	Algérie	66
Barbade	49	Laos	44	Mexique	64
Maurice	49	Romanie	43	Maroc	64
Colombie	49	Azerbaïdjan	43	Bahreïn	63
R, Dominicaine	48	Urbaine	43	Myanmar	63
Réunion	47	Maroc	43	Emirat arabe unis	62
Koweït	47	Slovaquie	43	Cuba	61
Jamaïque	46	Moldavie	43	Polynésie-français	61
Mexique	46	Trinidad Tobago	43	Arménie	61
Italie	46	Vietnam	42	Singapour	61
				Turquie	61
				Costa-Rica	61
				Guadeloupe	61
				Martinique	60
				Guyane	60

Source: United Nations, World Population Prospects The 2006 Revision.

¹⁰⁴ Joseph Alfred Grimblat, Op.Cit, P14.

Chapitre III : Nuptialité, fécondité et planification familiale

Au niveau des pays (voir tableau n°1), on constate avec surprise que la baisse la plus spectaculaire s'est produite en Iran (62%) qui a vu sa fécondité réduite de presque deux tiers en l'espace de 15 ans, la chute la plus rapide jamais enregistrée dans le monde. Alors qu'on aurait pensé qu'un gouvernement musulman fondamentaliste aurait poussé à conserver une fécondité élevée, le gouvernement iranien a fait preuve de beaucoup de pragmatisme et a développé un excellent programme de planification de la famille afin de faire tomber le niveau de fécondité de la population qui était un frein au développement économique du pays.¹⁰⁵

On trouve assez près derrière les Maldives et la Mongolie (57%), le Bhoutan (53%), l'Algérie (52%) et la Tunisie (51%) qui ont tous réduit de manière impressionnante leur fécondité de plus de moitié en l'espace de 15 ans.

Globalement, de 1965 à 2000, les régions développées ont réduit leur fécondité de 34 pour cent et les régions en développement de 52 pour cent. L'Asie de l'Est arrive en tête avec 69 pour cent, suivie de l'Amérique centrale (60%), de l'Afrique du Nord (54%) et de l'Amérique du Sud (53%).¹⁰⁶

Onze pays ont vu leur fécondité réduite des deux tiers ou plus : Hong-Kong (77%), Corée du Sud (74%), Chine (72%), Mongolie (72%), Tunisie (70%), Thaïlande (69%), Koweït (69%), Iran (69%), Vietnam (68%), Azerbaïdjan (66%) et Algérie (66%).¹⁰⁷

En 2000-2005, la fécondité était de 1,6 enfant par femme dans les régions développées et de 2,9 enfants dans les régions en développement. Mais parmi ces dernières il y avait une grande différence entre les 50 pays officiellement désignés comme "pays les moins développés", dont 33 sont en Afrique subsaharienne, 15 en Asie ou Océanie, et un, Haïti, en Amérique, avec une

¹⁰⁵ Joseph Alfred Grimblat, Op.Cit, P15.

¹⁰⁶ Ibid. P17.

¹⁰⁷ Ibid. P18.

fécondité de 5,0 enfants et le reste des régions en développement dont la fécondité n'était que de 2,6 enfants.¹⁰⁸

Seulement trois régions, l'Afrique centrale (6,2), l'Afrique de l'Ouest (5,8) et l'Afrique de l'Est (5,6) avaient une fécondité supérieure à 5 enfants par femme. Plusieurs régions avaient une fécondité proche de trois enfants : L'Afrique du Nord, l'Asie centrale du Sud et l'Asie de l'Ouest (3,2) et l'Afrique du Sud (2,9). Les trois régions de l'Amérique latine avaient une fécondité comprise entre 2,5 et 2,7. L'Amérique du Nord était à 2,0, l'Asie de l'Est et l'Europe du Nord à 1,7, suivis de l'Europe de l'Ouest (1,6), l'Europe du Sud (1,4) et l'Europe de l'Est (1,3).¹⁰⁹

Globalement, 81 pour cent de la population mondiale vivait dans un pays avec une fécondité inférieure à trois enfants, dont 43 pour cent dans l'un des 66 pays avec un niveau inférieur au seuil de reproduction. Le problème créé par la fécondité élevée n'était plus circonscrit qu'aux 9 pour cent de la population mondiale vivant dans un des 33 pays avec une fécondité supérieure à 5 enfants, au lieu de 66 pour cent un demi-siècle auparavant. On peut donc dire que la transition démographique, qui n'avait encore pratiquement pas commencé dans les pays du tiers-monde il y a 50 ans, est aujourd'hui terminée pour la plus grande partie du monde, mais qu'il reste encore 10 pour cent de la population du monde vivant dans un pays avec une fécondité en cours de transition, entre 3 et 5 enfants, et 9 pour cent dans un pays n'ayant pas encore commencé, ou ayant tout juste commencé, la transition.¹¹⁰

¹⁰⁸ Joseph Alfred Grimblat, Op.Cit, P19.

¹⁰⁹ Ibid. P20.

¹¹⁰ Ibid. P21.

2.2. En Algérie:

La tendance de la fécondité en Algérie a connu une baisse régulière produite par des facteurs divers d'une période à l'autre. Autrement du 1^{er} janvier 2016, la population algérienne a atteint 40,4 millions d'habitants et, selon les estimations de l'Office national des statistiques, elle aurait augmenté encore de 800 000 personnes au premier janvier 2017, compte tenu de la reprise soutenue de la natalité observée depuis une dizaine d'années. En effet, pendant deux années consécutives (2014 et 2015), l'Algérie a enregistré plus d'un million de naissances par an.¹¹¹

Pourtant au début des années 2000, après trois décennies de baisse très rapide, la fécondité algérienne en était arrivée au seuil du renouvellement des générations tant attendu des promoteurs du programme de limitation des naissances. De 8,1 en 1970, le nombre moyen d'enfants par femme avait été divisé par trois, atteignant 2,2 en 2002. Par sa rapidité, cette baisse de la fécondité avait surpris nombre de spécialistes. Pendant longtemps, l'Algérie avait véhiculé l'image d'un pays surpeuplé, à fécondité très élevée et à forte croissance démographique. Dans les années 1970, personne n'imaginait qu'une baisse aussi rapide puisse se réaliser dans ce pays aux traditions natalistes prônant que la meilleure pilule était le développement.¹¹²

La baisse a été d'autant plus spectaculaire qu'elle avait tardé à venir. Entamé d'abord dans les villes et dans certaines catégories sociales, en particulier parmi les plus instruites, le mouvement a très rapidement gagné l'ensemble du pays. Au tournant du siècle, tout semblait indiquer qu'une telle chute conduirait bientôt, comme en Europe, à des taux de fécondité nettement inférieurs à 2. C'était d'autant plus probable que c'était ce qui se produisait déjà dans tous les pays en développement ayant connu des chutes rapides de fécondité. Dès le milieu des années 1990 par exemple, la Thaïlande était à 1,8

¹¹¹ Zahia Ouadah-Bedidi, *Plus de doute, la fécondité augmente en Algérie*, Orient XXL, Magazine, France, 2017.

¹¹² Ibid.

enfant par femme, Cuba et Singapour à 1,6, la Corée du Sud à 1,5 tandis qu'avec 0,8 enfant par femme, Hong Kong avait même dépassé l'objectif de l'enfant unique que poursuivait la Chine communiste. Et d'ailleurs, dans tous ces pays, à l'exception du cas déjà extrême de Hong Kong, la fécondité a continué à baisser depuis, tandis que d'autres pays du sud voyaient à leur tour leur fécondité tomber à moins de 2 : Iran, Émirats arabes unis, Liban, Chili, Brésil, Vietnam et, finalement, la Chine elle-même. Alors, pourquoi pas l'Algérie ? D'autant plus que c'était déjà ce qu'on observait dans les grandes villes algériennes (1,9 en 1998 puis 1,4 en 2001 pour Alger, 1,9 en 1998 à Annaba et Tizi-Ouzou).

Il n'en fut rien. Bien au contraire, depuis une quinzaine d'années, l'Algérie connaît une vive remontée de sa fécondité. En 2014, celle-ci a dépassé les trois enfants par femme. Tout comme ce fut le cas pour la baisse, cette hausse a d'abord touché les grandes villes avant de s'étendre au reste du pays. Les deux grands instruments de la baisse de la fécondité ayant été le report de l'âge au mariage et la diffusion de la contraception, la première chose à faire est sans doute d'examiner leur évolution récente.¹¹³

3. Régulation, espacement et limitation des naissances :

3.1. Régulation des naissances :

C'est l'ensemble de moyens utilisés par les individus et les couples pour que l'arrivée d'un enfant soit attendue, programmée, soumise à la décision humaine par opposition au fait du hasard de la venue des enfants dans le foyer. Ce concept s'accompagne souvent celui de l'espacement des naissances.

Pour P. Pradervand, la régulation des naissances est l'utilisation des moyens contraceptifs soit pour limiter les naissances, soit pour les espacer, mais également pour lutter contre la stérilité.¹¹⁴

¹¹³ Zahia Ouadah-Bedidi, Op.Cit.

¹¹⁴ Belarbi Imene, Ferdji Abedrrahim et Bouyacoub Ibtissem, *Espacement des naissances et planning familial*, Mémoire de fin de cycle, université de Tlemcen, 2017, P10.

Pour nous, la régulation des naissances est conçue simplement comme faisant partie de la protection maternelle et infantile sur le plan de la santé.

3.2. Espacer et ne pas limiter les naissances :

Pour éviter de heurter les sensibilités locales d'une société Conservatrice, le terme d'espacement des naissances est préféré au terme de limitation des naissances. L'espacement, assimilé au principe d'organisation de la descendance et de planification, suppose une contraception temporaire et n'est pas directement associé à une mesure 'antinataliste'.

Espacement des naissances : l'espacement des naissances consiste en un écart d'au moins 24 mois entre celles-ci.¹¹⁵

Celui-ci à un double rôle : pour la femme, il constitue un repos pour son organisme ; pour le nouveau-né, il favorise un entretien particulier soutenu de santé par sa mère.

3.3. Limitation des naissances :

Celle-ci est une opération qui comprend les efforts déployés par le gouvernement ou la société en général pour remédier aux conséquences économiques et sociales d'un accroissement excessif de la population.

La limitation des naissances désigne donc une politique gouvernementale qui décide du nombre des naissances que le couple ne peut pas dépasser au risque de sanction. Elle est souvent qualifiée de résurrectionniste, dans la mesure où elle (par l'Etat) s'ingère dans la vie privée des couples. Son but, dit-on, vise le bien-être général.¹¹⁶

¹¹⁵Belarbi Imene, Ferdji Abedrahim et autre, Op.Cit, P10.

¹¹⁶ Ibid.P11.

III. Planification familiale.

La planification familiale est l'ensemble des moyens qui concourent au contrôle des naissances, dans le but de permettre aux femmes et aux familles de choisir à quel moment elles auront un enfant.

Le terme « planning familial » vient de l'anglais family planning. Ce terme semble être introduit pour la première fois de manière officielle dans les années 1930 où le British National Birth Control Association (Association Britannique pour le Contrôle des Naissances) prend le nom de Family Planning Association, appellation à la connotation plus positive.¹¹⁷

Par extension, on nomme planning familial ou centre de planification familiale les lieux qui mettent à disposition ces moyens et qui informent sur leur mise en œuvre. Les centres de planification informent sur la contraception et l'interruption volontaire de grossesse (dans les pays où elle est autorisée), orientent vers les médecins et partenaires, pratiquent des tests de grossesse.¹¹⁸

1. Historique de la planification familiale dans le monde et en R.D.C :

La politique de la planification familiale a été évoquée pour la première fois par l'économiste Thomas Robert Malthus pour qui, l'augmentation de la population est un danger pour la survie de l'humanité dans la mesure où les ressources ne suivent pas le même rythme. Dans la société moderne, la

¹¹⁷<https://www.memoireonline.com/10/12/6331/La-problematique-du-planning-familial-au-quartier-kilobelobe-dans-la-province-du-katang-en-RDC.html>.

¹¹⁸ibid.

planification familiale trouve son origine plus ou moins formelle aux Etats-Unis en 1952 grâce à une infirmière du nom de Margaret Sanger.¹¹⁹

Cette dernière, bouleversée par la tragédie d'avortements qui, à l'époque emportait beaucoup de femmes, créa une association qui est devenue aujourd'hui très efficace dans la défense et la probation de la planification familiale.

Il existe plusieurs types de contraceptifs largement utilisés maintenant à des fins de planification familiale. Ces méthodes nécessitent des explications claires de la part du médecin, les échecs étant dus à leur mauvaise utilisation. Le couple doit choisir en fonction de l'acceptabilité du sentiment de sécurité et de confort. Aucune méthode de contraception n'est en soi efficace, car l'efficacité et la facilité d'utilisation varient grandement. Depuis lors, ce mouvement a pris de l'ampleur, tout le monde ayant compris son importance.¹²⁰

En République Démocratique du Congo, l'autorité n'est pas restée indifférente devant les problèmes posés par les naissances incontrôlées. A ce sujet, le Président Mobutu dans son discours de 1972 déclarait ce qui suit : « Nous devons également avoir à l'esprit que notre devoir est de bien élever nos enfants. Car en effet, beaucoup d'avortements provoqués sont dus au grand nombre de femmes qui préfèrent, au risque de leur vie, interrompre leurs grossesses plutôt d'avoir une grossesse qu'elles ne désirent pas. »¹²¹

C'est pourquoi, dès 1973, à l'initiative du Président Mobutu, par l'ordonnance n°73/09 était créé le Conseil National pour la Promotion du Principe des Naissances Désirables. Ce Conseil connaîtra plusieurs réformes pour devenir

¹¹⁹https://www.memoireonline.com/02/12/5347/m_Perception-et-pratique-de-la-planification-familiale-par-les-menages-de-Mont-Ngafula-etude-sociol12.

¹²⁰https://www.memoireonline.com/02/12/5347/m_Perception-et-pratique-de-la-planification-familiale-par-les-menages-de-Mont-Ngafula-etude-sociol12, Op.Cit.

¹²¹ Ibid.

l'actuelle Association pour le Bien-être familial/Naissances Désirables (ABEF/ND) affiliée à l'IPPF.¹²²

A côté de cette ONG, les activités de planification familiale sont aussi menées par une structure officielle dépendant du Ministère de la Santé. C'est le programme National de Santé de la Reproduction (PNSR). Aujourd'hui, les activités de planification familiale sont menées dans le cadre global de la santé de la reproduction. Il y a d'autres ONG qui travaillent dans le cadre de santé de la reproduction comme l'association de santé familiale (ASF) dont le Professeur Payanzo est le président du conseil d'administration.¹²³

2. Planification familiale en Algérie :

Le programme national pour la maîtrise de la croissance démographique, adopté le 20 février 1983 et dont la finalité est de réguler le rythme excessif de la croissance de la population afin d'améliorer le niveau de développement économique et social, s'adresse en premier lieu à la famille. La planification familiale a pour objectif de permettre aux familles de décider du nombre d'enfants et du moment de leur naissance. Elle vise donc à susciter chez les familles un comportement réfléchi et responsable à l'égard de la procréation.¹²⁴

Aussi, La planification familiale doit contribuer non seulement à équilibrer la famille algérienne, mais aussi à lui assurer une meilleure qualité de vie. La planification familiale repose sur des programmes intégrés et complémentaires, comportant notamment les volets suivants : l'espacement des

¹²² https://www.memoireonline.com/02/12/5347/m_Perception-et-pratique-de-la-planification-familiale-par-les-menages-de-Mont-Ngafula-etude-sociol12, Op.Cit.

¹²³ Ibid.

¹²⁴ <https://www.poste.dz/philately/s/910>.

naissances, la lutte contre la mortalité infantile et la promotion de l'allaitement maternel.¹²⁵

En effet, L'espace des naissances doit permettre l'amélioration de la santé maternelle et infantile. Car il est prouvé que les maternités trop nombreuses et rapprochées multiplient les risques de mortalité et de maladie chez la mère et l'enfant. C'est donc un facteur de lutte contre la mortalité infantile dont le niveau demeure encore élevé en Algérie et pour laquelle le ministère de la Santé publique a mis en place un programme devant ramener le taux actuel, estimé à 83%, à 50% d'ici à 1990. La réalisation de cet objectif dépend du développement des actions préventives et de la promotion de l'allaitement maternel, un facteur indispensable à la bonne santé du nourrisson. Il réduit les dangers qui menacent le nouveau-né durant les premiers mois de sa vie car le lait maternel est adapté aux besoins nutritionnels du nourrisson et contient des éléments immunologiques qui protègent contre l'infection. La planification familiale participe donc à la promotion d'une famille saine et équilibrée.¹²⁶

4. Importance de la planification familiale.

4.1. Chez les femmes :

On pourrait empêcher le quart des morts maternelles, sauvant ainsi la vie de près de 150.000 femmes par an, si on évitait toutes les grossesses non souhaitées en pratiquant largement la planification familiale

La pratique de la contraception sauve la vie des femmes ¹²⁷:

- En évitant un avortement dangereux. Une contraception efficace empêche les grossesses non souhaitées, qu'on interrompe souvent par des

¹²⁵ <https://www.poste.dz/philately/s/910>, Op.Cit.

¹²⁶ Ibid.

¹²⁷ <https://www.memoireonline.com/10/12/6331/La-problematique-du-planning-familial-au-quartier-kilobelobe-dans-la-province-du-katang-en-RDC.html>.

avortements dangereux. Les avortements dangereux causent chaque année près de 80.000 morts maternelle.

- En limitant l'exposition aux risques posés par la grossesse et l'accouchement. Une grossesse non souhaitée expose inutilement les femmes à des risques de santé, notamment en l'absence de bons soins d'obstétriques.
- En limitant les naissances aux tranches d'âge les plus vigoureuses. L'enfantement est moins dangereux pour les femmes entre 20 et 40 ans.
- En limitant le nombre de naissances. Les femmes qui ont quatre enfants ou plus courent infiniment plus de risques.

En peut dire que Beaucoup des femmes recherchent des nouvelles possibilités pour améliorer leur existence -- l'occasion de prendre elles-mêmes leurs décisions en matière de procréation, d'améliorer leur éducation et de jouer des rôles autres que celui de mères.

La planification familiale et les programmes de planification familiale peuvent aider les femmes à avoir davantage de choix.¹²⁸

- Les femmes qui ont accès à une planification familiale de bonne qualité peuvent faire des choix de procréation. Pour certaines femmes, la maîtrise de leur fécondité ouvre la voie à d'autres choix et occasions importants.
- La planification familiale aide les femmes à retarder la procréation, ce qui leur permet de terminer leurs études. Si les jeunes femmes sexuellement actives ne pratiquent pas la contraception, elles courent un risque que les jeunes hommes ne connaissent pas : elles tomberont enceintes et devront abandonner leurs études ou ne pas se scolariser.
- Les familles qui ont moins d'enfants ont plus de chances d'éduquer leurs filles autant que leurs fils. Quand les familles ont moins d'enfants, elles

¹²⁸ <https://www.memoireonline.com/10/12/6331/La-problematique-du-planning-familial-au-quartier-kilobelobe-dans-la-province-du-katang-en-RDC.html>, Op.Cit.

répartissent en général leurs ressources de façon plus uniforme entre garçons et filles.

4.2. Chez les enfants :

La planification familiale sauve la vie d'enfants. En permettant aux femmes d'espacer leurs grossesses d'au moins deux ans et de limiter leurs accouchements à leurs meilleures années de procréation, la pratique de la contraception offre d'importants avantages aux enfants tout comme aux femmes elles-mêmes.

La pratique de la contraception est souvent l'une des mesures les plus efficaces par rapport aux coûts dont on dispose pour améliorer la santé des nourrissons et des enfants.¹²⁹

- La planification familiale peut assurer un intervalle d'au moins deux ans entre les naissances. Un espacement de plus de deux ans entre les naissances aide les femmes à avoir des enfants en meilleure santé dont les chances de survie sont majorées de 50 %.
- Quand les femmes limitent les naissances à leurs meilleures années de procréation, elles ont des enfants en meilleure santé. Les femmes de moins de 20 ans et de plus de 40 ans risquent plus que les autres d'avoir des enfants qui meurent en bas âge.
- L'espacement des naissances aide à assurer que les enfants reçoivent une bonne alimentation au sein. L'allaitement au sein sauve la vie d'environ 6 millions d'enfants par an.

4.3. Au près de la population :

Les programmes de planification familiale peuvent aider toute la population, mariée ou célibataire, à se protéger contre le VIH/SIDA et d'autres infections sexuellement transmises, et à éviter les grossesses non souhaitées.

¹²⁹ <https://www.memoireonline.com/10/12/6331/La-problematique-du-planning-familial-au-quartier-kilobelobe-dans-la-province-du-katang-en-RDC.html>, Op.Cit.

Chaque jour, 16.000 personnes sont infectées par le VIH et près d'un million d'êtres sont atteints d'autres IST. La réduction de la diffusion des IST sauverait de nombreuses vies et allègerait la charge qui pèse sur les systèmes de soins de santé.¹³⁰

- Les programmes de planification familiale aident la population à éviter les IST. Ils offrent des moyens de communication, d'éducation et de conseils qui encouragent l'adoption d'un comportement sexuel moins dangereux, y compris le report de l'initiation sexuelle, la monogamie et l'emploi du condom.
- Les programmes qui encouragent un comportement sexuel moins dangereux peuvent être de bons investissements de santé publique. Les gouvernements et les prestataires de soins de santé pourraient réaffecter des ressources pour répondre à d'autres besoins de santé, d'éducation et de développement9(*).

5. Les avantages de la planification familiale et de la contraception :

La promotion de la planification familiale – et la garantie de l'accès aux méthodes de contraception de leur choix pour les femmes et pour les couples – est essentielle si l'on veut assurer le bien-être et l'autonomie des femmes tout en soutenant la santé et le développement des communautés.¹³¹

5.1. Prévenir les risques sanitaires liés à la grossesse chez les femmes :

La capacité d'une femme d'espacer et de limiter ses grossesses a des conséquences directes sur sa santé et son bien-être. La planification familiale permet l'espacement des naissances et donne la possibilité de retarder les

¹³⁰<https://www.memoireonline.com/10/12/6331/La-problematique-du-planning-familial-au-quartier-kilobelobe-dans-la-province-du-katang-en-RDC.html>, Op.Cit.

¹³¹ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/family-planning-contraception>, organisation mondiale de la santé.

grossesses chez les femmes jeunes, les grossesses précoces étant associées à un risque élevé de problèmes de santé et de décès. Elle permet d'éviter les grossesses non désirées, notamment chez les femmes plus âgées pour qui les risques associés à la grossesse sont accrus.¹³²

La planification familiale permet aux femmes qui le souhaitent de limiter la taille de leur famille. Les femmes qui ont plus de quatre enfants auraient un risque de mortalité liée à la maternité accru.¹³³

En réduisant les taux de grossesses non désirées, la planification familiale permet de limiter le besoin de recourir aux avortements pratiqués dans de mauvaises conditions de sécurité.

5.2. Réduire la mortalité infantile :

La planification familiale peut prévenir les grossesses et les naissances trop rapprochées et survenant à un moment inopportun, qui contribuent à des taux de mortalité infantile parmi les plus élevés au monde. Les nourrissons dont les mères décèdent lors de l'accouchement courent également un risque plus élevé de décès et de santé médiocre¹³⁴.

5.3. Contribuer à prévenir le VIH/sida :

La planification familiale réduit le risque de grossesses non désirées parmi les femmes vivant avec le VIH, ce qui permet de diminuer le nombre de bébés infectés et d'orphelins. En outre, les préservatifs masculins et féminins fournissent une protection double à la fois contre les grossesses non désirées et contre les maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH.¹³⁵

¹³² <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/family-planning-contraception>, organisation mondiale de la santé, Op.Cit.

¹³³ Ibid.

¹³⁴ Ibid.

¹³⁵ Ibid.

5.4. Donner aux populations la capacité d’agir et renforcer l’éducation :

La planification familiale permet aux populations de faire des choix en toute connaissance de cause en matière de santé sexuelle et génésique. Elle représente pour les femmes une chance d’améliorer leur niveau d’études et de participer à la vie publique, y compris dans le cadre d’emplois rémunérés dans des organisations non familiales. De plus, le fait d’avoir moins d’enfants permet aux parents d’investir davantage dans chaque enfant. Les enfants qui ont moins de frères et sœurs sont généralement scolarisés plus longtemps que les autres.¹³⁶

5.5. Réduire les grossesses chez les adolescentes :

Les adolescentes qui sont enceintes sont davantage susceptibles de donner naissance à des bébés prématurés ou d’un faible poids à la naissance. Les taux de mortalité néonatale sont plus élevés chez les bébés dont les mères sont des adolescentes. Nombreuses sont les adolescentes qui sont obligées d’abandonner leur scolarité lorsqu’elles tombent enceintes. Cela a des conséquences à long terme sur leur vie en tant qu’individus, mais aussi sur leurs familles et leurs communautés.¹³⁷

5.6. Ralentir la croissance de la population :

La planification familiale est essentielle pour ralentir une croissance de la population qui n’est pas viable à long terme et les conséquences négatives qui en résultent pour l’économie, l’environnement et les efforts de développement aux niveaux national et régional.¹³⁸

6. Méthodes contraceptive : Il existe différentes méthodes de contraception qui permettent de se protéger des risques d’une éventuelle grossesse indésirable. Préservatif, pilule...etc.

¹³⁶ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/family-planning-contraception>, organisation mondiale de la santé, Op.Cit.

¹³⁷ Ibid.

¹³⁸ Ibid.

Mais il faut savoir que toutes les formes de contraception ne conviennent pas à toutes les femmes. Certaines refusent l'idée du stérilet ou réagissent simplement mal aux hormones, d'autres sont trop "tête-en-l'air" pour penser à prendre leur pilule tous les jours à la même heure. Il est donc important de trouver la méthode de contraception qui vous correspondra le mieux, à vous, votre rythme de vie, votre situation médicale et affective. Car une contraception adaptée est la garantie d'une.¹³⁹

7. Les différentes méthodes de contraception :

A. DIU (Dispositif Intra-Utérin)¹⁴⁰

- **Description :**

Il existe actuellement deux sortes de DIU (anciennement appelé "stérilets"): au cuivre ou hormonal. Le DIU est positionné dans l'utérus par un médecin ou une sage-femme sans anesthésie. La pose est rapide, elle ne dure que quelques minutes.

La durée d'action du DIU est de 4 à 10 ans en fonction des modèles.

Cependant, il peut être enlevé par le médecin dès que la femme le désire.

L'avantage ? Une fois en place, pas de risque d'oubli !

- **Efficacité :**

Les DIU sont efficaces à 99%. Leur efficacité a l'avantage de ne pas dépendre de la femme qui le possède.

B. Pilule contraceptive¹⁴¹

- **Description :**

La pilule est un petit comprimé qu'il faut prendre tous les jours à la même heure pendant 21 jours suivis de 7 jours de pause, ou 28 jours selon les

¹³⁹ <https://lasante.net/fiches-conseil/automedication/problemes-feminins/contraception-les-diff%C3%A9rentes-m%C3%A9thodes.htm>.

¹⁴⁰ Ibid.

¹⁴¹ Ibid.

pilules. La pilule agit grâce à différentes hormones, chaque pilule en contenant une ou deux.

- **Efficacité :**

La pilule est très fiable : son efficacité dépasse 99,7% lorsqu'elle est correctement utilisée. Ce sont des erreurs d'utilisation (oublis, vomissements dans les 4h suivant la prise...) qui la rendent efficace à 91% seulement.

C. Patch contraceptif¹⁴²

- **Description :**

Le patch contraceptif est constitué de la combinaison de 2 hormones. Il est à coller vous-même sur la peau, et à renouveler toutes les semaines à la même heure, ceci pendant 3 semaines. La quatrième semaine est celle durant laquelle on ne porte aucun patch. Ce n'est pas pour autant que vous n'êtes pas protégée : l'effet contraceptif est toujours présent. L'arrêt du patch ne fait que provoquer l'arrivée des règles.

- **Efficacité :**

Tout comme la pilule, l'efficacité du patch en utilisation parfaite dépasse 99,7%. Les oublis et erreurs d'utilisation font baisser son efficacité moyenne à 91%.

D. Implant contraceptif¹⁴³

- **Description :**

L'implant contraceptif libère des hormones de façon continue. Il a la forme d'un petit bâtonnet cylindrique et mesure 4 cm de long pour 2 mm de large. Il est inséré au niveau de la face interne du bras, sous la peau. Le médecin ou la sage-femme insère l'implant sous anesthésie locale, cela ne dure que quelques minutes. Il peut être retiré dès que vous le désirez mais ne peut pas rester en place plus de 3 ans.

¹⁴²<https://lasante.net/fiches-conseil/automedication/problemes-feminins/contraception-les-diff%C3%A9rentes-m%C3%A9thodes.htm>, Op.Cit.

¹⁴³Ibid.

- **Efficacité :**

L'implant protège à 99,9 %, il est donc très fiable. Le seul risque de diminuer ses effets est de consommer des médicaments qui diminuent l'action des hormones (médicaments traitant l'épilepsie, la tuberculose, la dépression, etc.). Ce risque vaut donc également pour toutes les autres méthodes contraceptives hormonales.

E. Préservatif masculin¹⁴⁴

- **Description :**

Le préservatif est l'un des seuls moyens de contraception qui protège non seulement de la grossesse mais également de la transmission de la plupart des infections sexuellement transmissibles (IST) comme le SIDA. Il est composé de latex ou de polyuréthane (pour les allergiques au latex).

Le préservatif s'utilise avant la pénétration. Il se déroule sur le pénis en érection afin de retenir le sperme. Au moment de la pose, veillez à chasser l'air en pinçant le bout du préservatif d'une main et en le déroulant de l'autre main. Vous éviterez ainsi qu'il ne craque durant le rapport sexuel. Soyez vigilants au moment du retrait : retenez-le bien à la base du pénis et ce, avant que l'érection ne se termine. Le préservatif se jette à la poubelle en faisant un nœud. Il est à usage unique : un nouveau préservatif doit être utilisé à chaque rapport sexuel.

- **Efficacité :**

Le préservatif masculin, correctement utilisé, protège à 98% d'une grossesse. Les échecs courants (rupture du préservatif, mauvaise utilisation, oubli...) rabaisse la fiabilité de cette protection à 85%.

¹⁴⁴<https://lasante.net/fiches-conseil/automedication/problemes-feminins/contraception-les-diff%C3%A9rentes-m%C3%A9thodes.htm>, Op.Cit.

F. Préservatif féminin.¹⁴⁵

- **Description :**

Le préservatif féminin, comme le préservatif masculin, protège des risques de grossesse ainsi que des infections sexuellement transmissibles (IST) telles que le SIDA. Il est constitué de nitrile ou de polyuréthane. Chaque extrémité du préservatif est constituée d'un anneau souple. Celui qui est recouvert de la membrane se place au fond du vagin. Il est constitué d'un anneau souple aux deux extrémités qui se place dans le vagin. On peut le placer quelques heures avant le rapport sexuel. Il est à usage unique.

- **Efficacité :**

Utilisés correctement, les préservatifs féminins protègent à 95% d'une grossesse. Lorsque l'utilisation est moins précautionneuse, l'efficacité descend à 79%.

Conclusion

A travers ce chapitre on a pu comprendre et avoir toute les informations concernant les deux phénomènes de nuptialité et fécondité, et pour découvrir pourquoi l'utilisation de la planification familiale et ses composants chose qui nous à facilitera le travail et qui aidera les lecteurs à comprendre le contenu.

¹⁴⁵ <https://lasante.net/fiches-conseil/automedication/problemes-feminins/contraception-les-diff%C3%A9rentes-m%C3%A9thodes.htm>, Op.Cit.

Partie Pratique

Chapitre IV :
Présentation du terrain,
analyse des données et
interprétation des résultats

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

I. Présentation de l'entreprise :

1. Raison sociale :

La société Randy est une SARL AU CAPITAL DE 208.885.248DA.

Pour son fonctionnement, elle dispose des moyens de communication suivants :

- Téléphone : 03419.62.58 /60/78/
- Fax : 03419.62.59
- Email : laiterie.ramdy@hotmail.com
- Site web : www.ramdy-dz.com

2. Historique :

La SARL RAMDY Ex (SARL laiterie Djurdjura) a été créée le 01/01/1983.

Elle s'est spécialisée dans la production des yaourts, crèmes desserts, et les fromages frais et fondus. Le 15 octobre 2001. Le groupe français DANONE s'est associé avec la laiterie DJURDJURA pour les activités yaourts, pâtes fraîches et desserts. Depuis, l'activité de la laiterie DJURDJURA s'est consacrée à la production des fromages fondus, aux pâtes molles (camembert) et au lait pasteurisé.

Deux années plus tard, elle s'est implantée dans une nouvelle unité située en plein cœur de la zone d'activité TAHARACHET (akbou) triplant, ainsi, sa capacité de production en fromage fondus.

Dans le souci de répondre à une demande croissante du consommateur, la laiterie s'est équipée d'un matériel hautement performant dont une nouvelle conditionneuse de 220 portions/ minute, et une ligne complète du fromage barre.

En juin 2004, la SARL laiterie DJURDJIRA a changé de raison sociale pour devenir SARL RAMDY.

Aujourd'hui, les produits laiteries DJURDJURA s'affichent sous la nouvelle dénomination « RAMDY ».

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

En octobre 2009, la SARL RAMDY a repris la production de yaourts et crèmes desserts.

3. Moyens :

3-1. infrastructures :

L'entreprise dispose d'une complexe intégré composé de deux principaux départements de production « Atelier yaourt et crème dessert, atelier fromage », et pour une surveillance de la qualité du produits et une protection optimale du consommateur, la SARL RAMDY s'est équipée d'un laboratoire d'autocontrôle afin d'effectuer toutes les analyses physico-chimiques et microbiologiques exigées.

3-2. équipement :

3-2-1. production :

- **Atelier yaourt et crème dessert :**

Poudrage : une salle de poudrage bien équipée.

Traitement : un processus pour la production de yaourts, crème desserts, et brassés.

Conditionnement : deux(02) conditionneuses de 12 000 pots/h. une de 9 000 pots/h. et une 21 600 pots/h, 5 000 pots/h et deux de 7 500 pots/h.

- **Atelier fromage :**

Une salle de préparation du produits, et une pour préparation des moules bien équipée.

Deux cuissons (un pour fromage portion, et l'autre pour le fromage barre)

Trois machines de conditionnement du fromage portion. Et deux machine pour le fromage barre, une machine banderoleuse grandi, et deux salles bien équipée pour la mise en carton.

3-2-2. administration : réseau de micro-ordinateurs.

3-2-3. service généraux : transpalettes, clark, véhicules utilitaires et légers.

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

4. Activités :

Les principales activités.

Les principaux produits fabriqués par l'entreprise sont les suivants :

1. **Yaourt aromatisé** : (yaourt fraise 100 grs, banane 100 grammes, pêche 100grs, fruit des bois 100 grs, multi packs rouge 100 grammes, multi packs jaune 100 grammes, multi packs vanille 100 grs, multi sens 80 grammes, multi sens 75 grammes, mono citron 80 grammes, mono orange 80 grammes).
2. **Yaourt nature 100 GRS.**
3. **Yaourt brassé aux fruits** : (mono fraise 100 grs, mono abricot 100 grs, mono pêche 100 grs, mono fruits des bois 100 grs).
4. **Brassé aux fruits** : (mono fraise 100 grs, mono abricot 100grs, mono pêche 100 grs, mono fruits des bois 100 grs).
5. **Crème desserts** : (flan nappé 90 grs, caramel 90 grs, chocolat 90 grs, cookies 90 grs , cappuccino 90 grs).
6. **Fromage portion** : (16 ps ramdy, 08 ps ramdy, 16 ps gyzmo, 08 ps gyzmo, 16 ps tarin, 08 ps tartin, 16 ps huile d'olive, 08 ps huile d'olive).
7. **Fromage barre** : (Barre 1700 GRS, Barre 900 GRS, Barre 600 GRS, Barre 300 GRS).
8. **Fromage en vrac.**

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

II. Analyse des données et interprétation des résultats.

1. Les caractéristiques de la population d'enquête.

Tableau n°09 : Répartition des enquêtées selon la catégorie d'âge.

Catégorie d'âge	Effectif	%
[22- 32]	3	27,27
[33-43]	7	63,63
[44-54]	1	9,09
Total	11	100

Source : Résultat d'enquête

D'après les données de ce tableau, on constate que la catégorie d'âge la plus élevée est celle de (33-43ans) avec un effectif de 07/11. Par la suite, on trouve la catégorie des (22-32ans) avec un effectif de 03/11. En fin la dernière, qui est celle de (44-54 ans) avec 01 seul effectif. On remarque d'après nos données que la majorité de nos enquêtées sont âgées entre (33-43ans) avec un pourcentage élevé de 63,63%.

Cela explique que les femmes qui accèdent au poste du travail en tant que cadre sont relativement des femmes âgées acquiescent des expériences professionnelles.

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

Tableau n° 10 : Répartition des enquêtées selon le niveau d’instruction.

Niveau d’instruction	Effectif	%
Secondaire	2	18,18
Universitaire	9	81,81
Total	11	100

Source : Résultat d’enquête.

D’après les données de ce tableau, on constate que la majorité des femmes cadres sont de niveau d’instruction universitaire avec une fréquence de 9/11. Et la minorité des femmes cadres sont de niveau secondaire qu’est représentée par la fréquence de 2/11 de nos enquêtes pour cette catégorie.

Cela explique que le niveau universitaire et des études supérieures sont les conditions les plus demandées pour acquérir un poste du travail.

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

Tableau n° 11 : Répartition des enquêtées selon le lieu de résidence.

Lieu de résidence	Effectif	%
Urbain	7	63,63
Rural	4	36,36
Total	11	100

Source : Résultat d'enquête.

D'après les données de ce tableau, on constate que la majorité de nos enquêtées résident dans les villes avec un effectif de 7 femmes sur 11. Et la minorité d'entre elles qui résident dans les villages avec un effectif de 4/11 de nos enquêtées.

Cela explique que les femmes cadres préfèrent de résider dans les villes et auprès de leur travail pour éviter les retards et faciliter le déplacement.

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

Tableau n° 12 : Répartition des enquêtes selon leur nombre d'enfants.

Nombre d'enfants	Effectif	%
1-2	9	81,81
3et +	2	18,18
Total	11	100

Source : Résultat d'enquête.

D'après les données de ce tableau, on constat que 81,81% de l'ensemble de nos enquêtées ont un nombre d'enfants qui est entre 1-2 enfants c'est la catégorie qui représente par la majorité ave un effectif de 9/11. Par contre la minorité représente par la catégorie de nombre d'enfant qui varient entre 3 et plus qui représente la fréquence 2/11 de l'ensemble de nos enquêtées avec un taux de 18,18%.

Cela explique que la majorité des femmes cadres préfèrent de ne pas avoir beaucoup d'enfants pour de ne pas être sanctionne dans leur travail et pour arriver à gérer entre ses obligations familiales et ses responsabilités professionnelle.

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

Tableau n° 13 : Répartition des enquêtes selon l'ancienneté.

L'ancienneté professionnelle	Effectif	%
[2-9]	9	81,81
[10-17]	2	18,18
Total	11	100

Source : Résultat d'enquête.

D'après les données de ce tableau, on remarque que la majorité des femmes cadres ont de l'expérience qui varient entre 2 et 9 ans d'expérience, elles sont représentées par la fréquence de 9/11 de l'ensemble de nos enquêtées qui est avec un pourcentage élevé 81,81%. Par contre la minorité ont de l'expérience qui varient entre 10 et 17 ans, elles sont représentées par la fréquence de 2/11 de nos enquêtées avec un pourcentage de 18,18%.

Cela explique que la plupart des enquêtées sont des femmes cadres qu'ont commencé à acquérir des expériences professionnelle.

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

Présentation des cas :

Nom	Age	Niveau d'instruction	Nombre d'enfants	Lieu de résidence	Poste occupé	Ancienneté professionnel
Hinia	50 ans	Universitaire	5	Urbain	Administrative De vente	5 ans
Bodoukha	35 ans	Universitaire	1	Rural	Responsable de laboratoire	9ans
Samira	33 ans	Universitaire	1	Urbain	Ingénieure	3 ans
Lyla	37 ans	Universitaire	3	Urbain	Cadre supérieur	10 ans
Saida	22 ans	Secondaire	1	Rural	Assistante moyenne généraux	2 ans
Lynda	33 ans	Universitaire	1	Urbain	Ingénieure de développement	2 ans
Ndial	32 ans	Universitaire	1	Rural	Superviseur H.S.E	4 ans
Souhila	38 ans	Universitaire	1	Urbain	Responsable de qualité et de développement	15 ans
Rosa	35 ans	Universitaire	2	Rural	Comptable	6 ans
Dalila	35 ans	Universitaire	2	Urbain	Commerce extérieur	6 ans
Sophia	30 ans	Secondaire	2	Urbain	Assistante de production	8 ans

Source : Résultat d'enquête.

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

2. L'analyse des données.

I : le travail de la femme à une influence sur la planification familiale.

Thème 1 : le travail dans la vie d'une femme.

La plus part des femmes considèrent le travail comme le noyau centrale dans leurs vie et comme un moyen de gagner une place dans la société. Car la vie est devenue plus difficile qu'avant, c'est pour cela que l'existence du travail est très important pour garantir notre vie c'est avec le travail qu'on va être valorisé et respecté. Travailler c'est devenu indépendant.

Cela nous a poussé à effectuer notre recherche a l'entreprise Ramdy à Akbou. A fin de connaitre est-ce-que réellement les femmes cadres donnent l'importance à leur travail. On effet, la majorité de nos enquêtées donnent de l'importance a leur travail, à ce propos l'une de nos enquêtées affirme « **J'ai toujours donné de l'importance a mon travail par-ce-que le travail pour moi c'est une aide morale avant qu'un aide financier et beaucoup plus pour avancé dans ma carrière et d'acquérir beaucoup de connaissances sur ma tache** » elle dit aussi « **Je travail dans le but d'exploiter mon diplôme et le travail c'est mon choix personnelle, je l'aime par-ce-que grâce au travail que je suis respectée par la société** »

Comme a mentionné « **Souad Khoudja** » que les femmes peuvent lutter et faire valoir leurs droits par la lutte, la solidarité et le travail féminin pour pouvoir gagner sa place et se faire une bonne image dans la société loin de la marginalisation .

Par contre, on trouve une minorité de nos enquêtées considère le travail comme un moyen de subvenir aux besoins secondaire et un moyen de gagner un salaire a fin de répondre aux exigences de leur famille. L'une de nos enquêtées déclare « **Sincèrement je travail pour gagner ma vie et avoir un salaire d'ailleurs je suis obligé de travailler par-ce-que mon mari est malade, il ne**

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

travail pas et moi je suis une mère de deux enfants. Donc c'est ma situation qui ma poussée à travailler ». Donc c'est une obligation.

En arrivant à une autre question que chaque femme face à des difficultés et surcharge surtout dans un poste de responsabilité qui sont parfois très dur a accomplir et à gérer pour la majorité de nos enquêtées. On trouve parmi elles qui déclare « **Oui, pour moi je trouve des difficultés à accomplir toutes les tâches, par-ce-que je suis responsable de deux tâches a la fois, tâche intérieure chef de service et développement de RH et correspondante social les besoins de travailleurs et toutes les tâches extérieurs, et surtout que je suis une mère je trouve des grandes difficultés dans mon travail, il m'arrive des moment ou je ne peux même pas accomplir mes tâches et faire des suivi a mes enfants ».**

Il y'a aussi une autre rajoute que « **Avec la charge dans le travail je trouve des difficultés et surcharge sur moi-même. Je me retrouve des fois a triple d'effort et toute sa va devenir une fatigue sur la femme ».**

Par contre la minorité de nos enquêtées disent que les femmes ne face pas à des difficultés dans leur travail parmi elle on trouve celles qui déclarent que « **Je ne trouve pas des difficultés dans le travail par-ce-que c'est une question d'organisation et de gestion de temps, le secret dans le travail c'est de savoir gérer mon temps pour on bénéficier et surtout être à jours et je ne néglige pas dans mon travail, rien n'est difficile qu'on on veut on peut »**

En ce qui concerne la place accorder a leur travail, la majorité de nos enquêtées confirme que le travail à une place essentiel dans notre vie, une parmi elles déclare « **Le travail c'est ma vie, j'accorde une place essentiel à mon travail, c'est avec le travail que je suis gagner ma vie, j'accorde la première place a mon travail par-ce-que c'est un moyen de satisfaire et subvenir a nos besoins, d'ailleurs ma fille est gravement malade c'est avec mon travail**

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

que je l'aide, aussi c'est un moyen de ne pas se sentir exclu dans notre société »

Une minorité des femmes dans le poste cadre trouvent que le travail n'est pas une nécessité dans notre vie, c'est la vie familiale et la vie privé qui sont essentiel dans la vie d'une femme. Une de nos enquêtées déclare **« C'est mes enfants et mon mari et ma famille qui sont les premières. Le travail n'est pas important pour moi, je travail par-ce-que je veux c'est mon désir pas plus et je suis prête à arrêter mon travail dès maintenant »**.

Thème 2 : le regard de la société sur le travail de la femme.

Dans la société il existe des points de vue différents. Cela explique qu'il existe des avis différents d'une personne a une autre surtout sur le travail de la femme.

D'après notre enquête, on a constaté qu'il existe deux différents points de vue de la société sur le travail de la femme. Le premier point de vue c'est que le regard de la société à changer complètement et elle est pour le travail de la femme, la société voie que cette dernière est importante et qu'elle a une grande valeur. D'un coup la société est développée culturellement, socio- économique grâce au travail de la femme. La majorité de nos enquêtées confirme **« Le regard de la société à changer envers la femme il n'est plus comme avant, par-ce-que notre société est devenue une société de femme, car c'est toutes les femmes qui travaillent aujourd'hui dans tout les secteurs soit dans le secteur de la santé, l'enseignement dans les entreprise... »**

Le deuxième point de vue renvoie à une minorité qui dit que la société est contre le travail de la femme, la société vie toujours dans l'obscurité. Déjà a l'intérieur de l'entreprise les femmes cadres affirment qu'il existe une certaine supériorité par rapport a se qui concerne leurs taches, et aussi par rapport a l'inégalité entre homme femme. A l'extérieur de l'entreprise c'est beaucoup

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

plus une société traditionnelle qui se base sur l'idée que la femme est née pour l'époux et avoir des enfants et rester une femme au foyer. Elles déclarent aussi « **La plus part des gens ignorent notre travail surtout le travail dans les entreprises, y'a certains qui dit : ya aucune place pour la femme entre les hommes. La société donne une mauvaise image pour les femmes qui travaillent dans des postes cadre dans les grandes entreprises. Les hommes quand ils veulent se marier ils ignorent les femmes qui travail à coté des gens étrangère** ».

Elles ajoutent aussi « **Ma belle famille n'accepte jamais mon travaille en disant que la femme est belle dans son foyer entouré avec son mari et ses enfants** ».

Comme a mentionné « **Souad.Khoudja** » : la femme qui travaille à l'extérieur du domicile familial, est encore mal vue, car elle représente la remise en question de l'ordre traditionnelle et des formes de pouvoir qui y prévalaient.

En arrive a un autre coté ou on trouve une majorité de nos enquêtés affirment que la société n'influence pas sur leur vie professionnelle elles sont respecter par la société en tant que femme cadre, car leur travail est claire il s'effectue avec une conscience tranquille, elles disent « **La société n'influence pas notre travail car elle est consciente de l'importance de notre place dans la société. Nous somme respecter par elle, et par nos collègue dans le travail. Elle n'influence pas notre travail car on ignore les pensés des autres** » une autre dit « **Je travail avec une conscience tranquille sans dérangement des autres, je suis respecter en tant que cadre** »

D'un autre coté en trouve une minorité de nos enquêtées qui affirment que la société influence sur notre vie professionnelle, aussi nous somme pas respecter car notre société est resté condamné dans les pensée traditionnelle. Elles affirment « **oui, la société influe sur notre travail par-ce-que on nous retrouve sous des situations déficèle a géré et à affronter tout les différents**

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

mentalités dans le milieu du travail et on sent qu'on n'est pas respecté par certain car toujours y'a une certaine supériorité et inégalité entre les gens, parfois on nous retrouve sous des paroles touchante et blessante, mais on peut rien faire ».

II. les responsabilités des femmes cadres poussent ces derniers à utilisé les moyennes de contraception et d'espacement des naissances.

Thème 3 : femme active et planification familiale.

La planification familiale joue également un rôle de catalyseur, en améliorant la santé le bien être des femmes et des enfants de toute influençant en parallèle d'autre aspect du développement humain notamment l'égalité homme femme.

A travers ses entretien on a peu constaté que les femmes algériennes donnent beaucoup d'importance a la planification familiale est considèrent se phénomène comme étant la règle de la vie, un moyen d'assurer la place de la femme dans le monde du travail et la continuité de sa carrière. En fin c'est un équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale. La majorité de nos enquêtées déclarent **« Avec la planification familiale qu'on peu planifier notre vie, par-ce-que il faut qu'on planifier surtout pour la femme cadre qui s'occupe d'un poste de responsabilité qui demande beaucoup de temps, donc pour avancé il faut la planification familiale »** elles affirment aussi **« avec la planification familiale qu'ont peut jouer le rôle d'époux, de mère et d'une femme active responsable. Mais elle ne constitue qu'un élément nécessaire pour obtenir une égalité des chances vis-à-vis des hommes. »**

On trouve une minorité qui disent que ce n'est pas obliger de planifier notre vie par-ce-que on peut faire l'équilibre sans planification familiale.

Concernant l'application de la planification familiale on trouve la plus part de nos enquêtées applique la planification familiale a fin de ne pas raté leur

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

poste du travail, elle déclarent « **On applique la planification familiale a fin de ne pas se dégrader dans notre poste et pour éviter les grossesses non désirer dans le moment du travail car on a pas le droit a l'erreur** » elles disent aussi « **On a vécu un cas de notre collègue qui a été sanctionner dans son travail a cause de sa grossesse, car elle est tomber enceinte pour la troisième fois et elle est cacher sa grosse sur son patron et ce dernier lorsque il a découvert sa grossesse il a commencer à retiré tout les document et les dossier qui est avec elle puis elles est sanctionner, c'est pour cela qu'on applique la planification familiale pour garantir notre poste** »

Par contre la minorité de nos enquêtés applique la planification familiale pour bute d'assurer le bien être de ses enfants et pour éviter les maladies et réduire le risque de grossesse non désirer.

Thème 4 : l'utilisation des méthodes de contraception et l'espacement des naissances.

Les entretiens menés nous montrent que le nombre d'enfant est limité chez les femmes salarié ne dépassent pas trois enfants. La majorité utilise les différentes méthodes de la contraception à fin de ne pas affecter leur carrière et leur travail, elles considérant que le faite d'avoir beaucoup d'enfant constitue un frein pour la carrière professionnelle. Elles disent « **Le faite d'avoir plus de deux enfants constitue un obstacle dans notre vie professionnelle car un enfant a besoin de beaucoup d'attention et être la pour eux et quand on veut sortir et voyager et s'amuser avec eux c'est plus facile avec deux enfants que quatre ou plus. Pour nous la femme qui veut avoir plus de deux enfants doit quitter son travail. Sans oublier que notre entreprise sanction chaque femme qui prend chaque année des congés de maternités, aussi les absences répéter et les déplacements à cause des enfants, car tout sa fais le retard pour les avancements de l'entreprise** » elles déclarent aussi « **on utilise les différentes méthodes de contraception pilule, préservatif, la**

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

tentions naturelle pour le but de ne pas perdre leur travail ou d'être dégradé ou sanctionner » les femmes dans ce cas donnent l'importance à la continuité de leur vie professionnelle que de leur vie familiale.

Par contre une certaine femme cadre de l'entreprise Ramdy affirme que l'utilisation des méthodes de contraceptions pour but de garantir le bien être de leurs enfants et de leur famille surtout.

De ce fait, l'espacement de naissance et la limitation de la fécondité est un phénomène courant chez la majorité de nos enquêtées dans le but de réaliser la stabilité dans la vie de l'enfant ainsi que la sienne, mais surtout de garantir la vie professionnelle et d'encourager le développement personnel. Parmi elles y'a une qui affirme « **Tellement j'ai 15 ans d'expérience dans mon travail, je ne risque pas de perdre ou de dégrader dans mon poste à cause des enfants, j'ai un enfant et si bon je n'ai pas le courage de mettre ma carrière dans la poubelle, et j'ai jamais pensé à quitter mon poste à cause de mes enfants, car je donne toujours une valeur à mon travail. Se qui concerne la maternité c'est bon j'ai goûté le goût d'être maman donc je n'ai pas besoin d'autre enfant, mon travail est un prestige pour moi** »

On se réfère à l'entretien qu'on a réalisé avec des femmes salariées on a trouvé une minorité qui espace leur naissance et limite la fécondité uniquement pour le bien être de leurs enfants et de garantir la stabilité de leur famille et pour éviter les maladies aussi. Elles déclarent « **On limite les naissances pour que nos enfants viennent dans le confort. On a jamais pensé à espacer nos naissances à cause de notre travail, d'ailleurs toujours on pense à quitter notre poste à cause de nos enfants, pour nous c'est sont nos enfants et notre famille qui sont la richesse de notre vie** »

Egalement, on a constaté aussi un autre point de vue que certaines femmes n'ont jamais espace les naissances ou limité la fécondité. On trouve un cas d'une femme âgée de 50 ans mère de 5 enfants qui dit « **j'ai jamais pensé à espacer les**

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

naissances car l'islam a interdit de limité la fécondité par-ce-que le dieu nous a donné cette bénédiction et nous on n'a pas le droit de les limiter ».

On peu conclu que d'après nos entretiens qu'il existe un lien fort entre le travail et la planification familiale et que le nombre d'enfant est renvoi a la nature du travail exercer et le poste occupé. La fécondité des femmes cadres de l'entreprise Ramdy à Akbou reste descendante. Une femme cadre nous a dit « **avec la charge de mon travail et l'importance que j'ai donné a ma tache et les grandes responsabilités qui j'ai, elles me permettent pas d'avoir plus de deux enfants, je ne pourrai pas assure ma carrière car les naissances me retardent »**

III. la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale est une lutte pour les femmes cadres.

Thème 5 : conciliation travail et famille.

D'après notre entretien, on trouve une divergence de point de vue de nos enquêtées par rapport à l'influence du travail sur la vie familiale.

D'abord, la majorité de nos enquêtées affirment que le travail influe sur la vie familiale sur tout la femme qui occupe un poste important car c'est une grande responsabilité il ne faut pas négliger et c'est un travail fatiguant qui nécessite la patience, il y'a aussi le travail domestique d'un autre côté. Elles affirment « **le travail influence sur notre vie familiale car nous somme pas disponible a tout moment à la maison, surtout dans un poste de responsabilité qui demande beaucoup de concentration et du temps, par exemple quand on rentre au laboratoire pour faire des analyses pour certains produit il ne faut pas négligé dans ce cas, donc sa demande beaucoup d'énergie et tout sa va devenir une fatigue. C'est pour ça quand on arrive à la maison on à pas une force pour s'occuper de nos mari et nos enfants »**

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

Alors, une certaine liberté d'une femme est limitée par rapport à celle d'un homme parce que la femme est obligée de prendre soin de leur travail sans oublier leur foyer aussi. Par contre l'homme se base essentiellement sur sa vie professionnelle car on vit toujours dans une société traditionnelle qui se base sur un principe que le rôle principal d'une femme est de s'occuper de son foyer.

On trouve une minorité de nos enquêtées affirment que leur travail n'influence pas leur vie familiale, car leur belles familles et leur maris sont compréhensives. Aujourd'hui tout est à changer, aussi même leur maris travaillent presque dans les mêmes domaines donc ils ont conscience des difficultés qui font peser sur la femme. Elles déclarent « **C'est notre vie familiale qui influence à 100% sur notre travail, car la responsabilité de notre famille qui est très difficile que celle de notre travail** », une parmi elles déclare aussi « **Je suis une mère de deux enfants, mes enfants sont petits donc je suis obligé de prendre soin d'eux, toute la nuit je dors pas, le matin je me réveille tôt, des fois j'arrive en retard à mon travail parce que je n'arrive pas à me réveiller, des fois je serai absente à cause d'eux** »

En effet, on trouve une majorité de nos enquêtées confirme qu'il est difficile de concilier entre la vie familiale et le travail. Elles disent « **On se retrouve toujours sous la pression travail et famille, nous faisons toujours des efforts supplémentaires** »

Par contre la minorité dit qu'il est facile de concilier, déjà on arrive à concilier entre la vie professionnelle et la vie familiale avec l'importance accordée à deux sphères. Elles affirment « **On est obligé de concilier entre la vie familiale et la vie professionnelle, d'après l'importance qu'on donne aux deux sphères** »

Nos enquêtées aussi affirment que leur belle famille accepte leur travail car il y en a parmi eux qui sont à leur travail avant le mariage et après le mariage aussi, dans ce cas les femmes ne trouvent aucun problème.

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

Par contre la minorité déclare que leur belle famille n'accepte pas leur travail. Ya une parmi elles qui affirme « **ma belle famille est contre mon travail, d'ailleurs ma belle mère n'accepte pas de garder mes enfants, en disant que vous préféré le travail alors débrouiller vous, car moi j'ai aucun itérer de tout sa** »

Concernant le suivi scolaire et les loisirs des enfants, nos enquêtées affirment que c'est difficile de trouver un temps libre pour faire le suivi scolaire d'ailleurs on dépose toujours nos enfants dans des crèches puis on part directement au travail. Mais on est obligé de donner un peu de temps pour eux à fin de gérer la situation.

On conclue que la majorité des enquêtée affirment que leur maris ne contribue pas a des taches ménagers, une parmi nos enquêtée dit « **mon mari ne m'aide pas il me laisse toute les responsabilités pour moi concernant les taches ménagers, c'est moi qui fais tout, quand je lui demande de l'aide il me répond par : je ne suis pas une femme** ».

Mais une minorité affirment que leur mari contribue a des taches ménagère une déclare « **c'est mon mari qui prend soin de notre petit fils de 9 mois quand je pars au travail, pendant un mois, car il travail un mois et il se repose un mois, dans se cas la il m'aide dans les tache ménagère quand je rentre je trouve tout dans sa place** ».

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

Synthèse des cas :

Thème	Résumé
Le travail dans la vie d'une femme.	La majorité de nos enquêtées considèrent le travail comme le noyau centrale dans leur vie et comme un moyen de gagner une place dans la société. Une possibilité de réaliser un équilibre dans leur vie, de s'épanouir et de sentir valorisé et respecté et enfin être une femme indépendante. Sur tout elles occupent un poste de responsabilité qui exige la patience la concentration afin de réaliser leur tâches. Malgré qu'elles font face à des difficultés et surcharge dans leur travail. Par contre la minorité considère le travail comme un moyen de subvenir aux besoins secondaires et un moyen de gagner un salaire à fin de répondre aux exigences de leur famille.
le regard de la société sur le travail de la femme	D'après notre enquête on a constaté que le point de vue de la société est partagé en deux points : ceux qui sont pour et contre le travail de la femme. La majorité de nos enquêtées affirment que le regard de la société à changer envers elles et la société n'influence pas sur leur travail car grâce à leur travail que la société est développée culturellement et socio-économique. Par contre une minorité confirme que la société contre leur travail et aussi elle influence sur la femme.
Femme active et planification familiale	La plus part des femmes interrogées donne beaucoup de l'importance à planification familiale et considèrent ce phénomène comme étant la règle de la vie et un moyen d'assurer une place dans le monde du travail et la continuité de leur carrière. Elles appliquent la planification familiale afin de ne pas rater leur poste du travail. Par contre la minorité, affirment que n'est pas obligé de planifier notre vie, on peut faire l'équilibre sans planification. Elles appliquent la planification familiale pour but d'assurer le bien être de ses enfants.

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

<p>L'utilisation des méthodes de contraception et l'espacement des naissances</p>	<p>Quelque soit l'importance accordé à la fécondité par les femmes salaries. Le nombre d'enfants ne dépasse pas 3 enfants par femme pour la majorité des femmes cadres qui tendance à espacer leur naissance et utilisent les méthodes de contraception afin de n'est pas dégradé dans leur poste et ne pas affecter leur carrière et leur travail.et d'évité les difficultés, encourager le développement personnelle. Par contre une minorité utilisent les méthodes de contraception et espacer leur naissances pour but de garante le bien être de ses enfants et la stabilité de leur famille. Ya aussi parmi eux qui ne utiliser pas les méthodes de contraception et l'espacement des naissances à cause de l'islam qu'ya interdit la limitation de la fécondité.</p>
<p>Conciliation travail famille</p>	<p>La majorité des femmes interviewées affirment que le travail influe sur leur vie familiale car c'est une grand responsabilité qui tombée sur leur épaule et leur belle famille ne sont pas compréhensive c'est pour cela que la conciliation entre travail et famille est difficile. Mais elles essayent toujours de faire l'équilibre entre les deux sphères. Par contre, la minorité des femmes affirment que le travail n'influence pas sur leur famille car leur belle famille et leur marie sont compréhensive et qu'elles arrivent à concilier entre le travail et la famille avec l'importance qu'elles donnent aux deux sphères.</p>

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

Synthèse des résultats :

D'après l'analyse des résultats de notre « entretien » nous allons procéder à la vérification de nos hypothèses.

Hypothèse 1 : le travail de la femme à une influence sur la planification familiale.

D'après les résultats obtenus sur le terrain, on constate que notre première hypothèse est confirmée. Le travail à une influence sur la planification familiale par les obligations dans le travail.

On observe aussi que la majorité des femmes salariées sont très préoccupées par leur travail qui exige une grande responsabilité dans un poste cadre car elles donnent une importance à leur travail. Aussi ces femmes limitent le nombre de leurs enfants parce qu'elles accordent une place essentielle au travail.

Hypothèse 2 : les responsabilités des femmes cadres poussent ces dernières à utiliser les moyens de contraception et d'espacement des naissances.

Les résultats de notre recherche aussi confirment notre 2^{ème} hypothèse, dans la mesure où toutes nos enquêtées affirment que les responsabilités dans le travail et la peur de rater ou d'être sanctionné dans leur travail nous ont obligé d'appliquer et d'utiliser les méthodes de la contraception pour une cause principale de garantir une carrière professionnelle.

On peut dire que toutes les femmes de l'entreprise Ramdy d'Akbou ont tendance à limiter leurs naissances, pas plus de 3 enfants par femme et avec un intervalle minimum de 3 ans pour une simple raison de ne pas affecter leur carrière et leur travail.

Hypothèse 3 :

Après avoir confirmé la première et la deuxième hypothèse nous passons à la troisième qui porte sur le fait que « la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale est une lutte pour les femmes cadres ».

Chapitre IV : présentation du terrain, analyse des données et Interprétation des résultats.

Suit à l'analyse de notre entretien, on remarque que le travail influe sur la vie familiale d'une femme, et la majorité de nos enquêtées affirment cette influence car c'est très difficile de s'occupé de leur travail et leur famille à la fois et d'accomplir toutes les tâches.

Malgré les difficultés auxquelles se heurte arrivent toujours a concilié entre leur vie professionnelles et leur familles. Malgré c'est difficile mais elles essayent de trouvent un peut de temps et de faire une organisation pour arrivent à trouver un meilleur équilibre entre les deux sphères.

Pour conclure, notre recherche nous a mener à affirme notre hypothèse, tout les données obtenus nous confirme que la femme cadre toujours lutté à concilier entre la vie familiale et la vie professionnelle.

Conclusion

Conclusion :

La place de la femme en Algérie est radicalement changée, grâce à l'évolution de la société sur le plan socio-économique et culturel où elle a réussi à accéder au marché du travail et qui a permis une dynamisation de l'activité féminine et leur meilleure insertion dans la vie professionnelle.

Grâce à notre étude faite, concernant l'impact du travail de la femme sur la planification familiale auprès des femmes cadres de l'entreprise Ramdy d'Akbou on constate que la totalité de nos enquêtées travaillent pour but d'avoir un statut professionnel, elles affirment que le travail contribue à la valorisation de leur indépendance et de se faire respecter par la société les femmes se battent pour se faire reconnaître en tant que membre active dans la vie professionnelle.

La fécondité reste descendante par rapport aux femmes actives quelque soit le domaine exercé ; le nombre d'enfants reste réduit et les salariées limitent les naissances car le travail leur impose par les exigences et les responsabilités.

La majorité rencontre des situations difficiles dans des postes de responsabilité lors d'une naissance, ce qui fait qu'elle n'arrive plus à équilibrer entre leur vie familiale et leur vie professionnelle.

De là que les femmes cadres optent à limiter les naissances par le recours à la contraception et l'application de la planification familiale pour but de garder leur poste et réussir leur carrière professionnelle et pour pouvoir gérer les deux sphères et ne pas affecter leur vie professionnelle.

Donc pour résumé, les résultats obtenus nous montrent que le travail a une influence et un grand impact sur la planification familiale ce qui explique par le fait que les femmes limitent leur fécondité par le recours à la contraception, pour but de ne pas chambouler leur vie professionnelle.

La liste bibliographique

La liste bibliographique :

I. Les ouvrages méthodologiques :

1. Angers Maurice, *initiation pratique a la méthodologie des sciences sociales*, éd Casbah, Alger, 1997.
2. Angers Maurice, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, édition Casbah, Alger, 1997.
3. Deelteaux François, *La démarche d'une recherche en sciences humaines*, 4ème édition De Boeck, canada, 2005.
4. Grille Quellet, Dominic Roy, Alain Huot, *Méthode quantitatives en science humaines*, 3eme édition, Alger, 2011.
5. Omar Aktouf , *Méthodologie des sciences sociales et approches qualitatives des organisations*, éd , Montréal, Presse de l'université du Québec, 1987.
6. Raymond Quivy, *Manuel de recherche en science sociale*, 4eme édition, Dunod, juin, 2011.

II. Les ouvrages thématiques :

1. Addi Lahouari, *Les mutations de la société algérienne*, édition La découverte, Paris, 1999.
2. Arezki Dalila, *Sens non-sens de la famille Algérienne*, Edition Spublisud, Paris, 2004.
3. Andree Michel, *Sociologie de la famille et du mariage*, édition PUF, Paris, 1972.
4. Boutillier Sophie et autres, *Le travail des femmes (axes d'émancipation)*, Edition, l'harmattan, France, 2004.
5. Boutefnouchet Moustapha, *La famille algérienne, évolution et caractéristiques récentes*, Edition Send,Alger, 1982.
6. Bourdieu Pierre, *Sociologie de l'Algérie*, Edition Crns, Paris, 1963.
7. Cheriet Boutheina, *droit de la famille et système juridique en Algérie*, organisation des nations unies pour l'éducation, Algérie, 2010.
8. Coenen Huther Josette, *femme au travail femmes au chômage*, Edition l'Harmattan, paris, 2004.
9. Catherine Rollet, *la population du monde, 6,5 milliard, et demain ?*, Edition Larousse, Petite Encyclopédie, France.septembre 2006.
- 10.EL Mernissi Fatima, *Sexe, idéologie, islam*, édition, Tierce, Paris, 1983.
- 11.Françoise Battagiola, *Histoire du travail de la femme*, éd la découverte, paris, 2000.

12. Khodja- Souad, *A comme algérien*, ANAL, Alger, 1991.
13. Khoudja Souad, *Les algériennes du quotidien*, Edition Enal, Alger, 1985.
14. Khoudja Souad, *Nous les algériennes, la grande solitude*, Edition, Casbah, Alger, 2002.
15. Moulay Rchid Abderrazak, *la femme et la loi au Maroc*, Edition Bouchene, Alger, 1991.
16. Maruani Margaret, *Travail et emploi des femmes*, édition La Découverte, Paris, 2003.
17. Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, édition Folio essais, Paris, 1986.

III. Dictionnaire :

1. Alfred Perrenoud, Nupcialité, *Dictionnaire Historique de la Suisse*, DHS, 2009.
2. Biales Michel, Biales, Leurion Rémi, Rivaud Jean-Louis, *Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains*, édition Foucher, Paris, 1999.
3. Dortier Jean-François, *Dictionnaire des sciences humaines*, octobre, 2004.
4. GRAWITZ Madeleine, *Lexique des sciences sociales*, 7^{ème} édition, Dalloz, Paris, 2014.
5. Le Robert, *Dictionnaire de gestion*, Edition Economica, Paris, 1999.
6. Phillipe Champy, Christian Etévé, *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, 2^{ème} Edition NATHAN, Paris, 1994.

IV : Revues, Rapports :

1. Amrane Djamila, « *Les combattantes de la guerre d'Algérie.* », In la guerre d'Algérie : les humiliés et les oubliés, matériaux pour l'histoire de notre temps, n°26, 1992.
2. Ait Amara Hamid, '*Les modalités du mariage*', in Dora D. Mahfoudh (coord.), Femmes diplômées du Maghreb: pratiques novatrices, IREP, Tunis, 1994.
3. Commission nationale des femmes travailleuses de L'UGTA, « *guide de la femme travailleuse, recueil communauté de la législation du travail* », Alger, le 08 Mars, 2006.
4. CSI rapport, *Étude comparative de la législation du travail dans 8 pays arabes : la protection des droits des travailleuses*, avril, 2012.
5. Enquête Algérienne sur la santé de la famille-2002, *Analyses approfondies*, Alger, 2005.
6. Joseph Alfred Grimblat, *l'évolution de la fécondité dans le monde depuis 1965 et ses conséquences*, dans mondes en développement, n° 142, 2008.
7. Med Cherif Belmihoub, *Etude exploratoire sur l'accès des femmes au marché du travail en Algérie*, Algérie, 2016

8. Rapport national sur le développement humain, *Conseil National Economique et Social*, Algérie, 2006.
9. Zahia Ouadah- Bedidi et Nourredine Sa.di, *Algérie : femme et famille entre droit et réalités*, Alger 2010.
10. Zahia Ouadah-Bedidi et Jacques Vallin, *Écarts d'âge entre conjoints en Algérie : Évolution depuis 1966 et disparités régionales*, INED, Paris.

IV. Thèses et mémoire :

1. Belarbi Imene, Ferdji Abedrrahim et Bouyacoub Ibtissem, *Espacement des naissances et planning familial*, Mémoire de fin de cycle, université de Tlemcen, 2017.
2. Louadi Tayeb, *Éléments d'explication de la baisse de la fécondité*, Actes du Séminaire National sur la situation Démographique de l'Algérie, mémoire fin de cycle, université d'Oran-21 et 22 mai 2012.

V. Références électroniques :

1. Hanasbaghdi, http://www.aps.dz/index.php?ption=com_k2view=item&id=46671:la-femme-alg%C3%A9rienne-et-l-%C3%A9quation-difficile-entre-vie-professionnelle-et-vie-priv%C3%A9e&Itemid=705.
2. La 5^{ème} colloque international *sur rôle de la femme algérienne durant la révolution 1954/1962*, université de 20 août 1955 – Skikda, 2010), [En ligne] [http : fssh.univ.skikda.dz](http://fssh.univ.skikda.dz).
3. Marc Dietrich Fotolia, *la pilule est la contraception la plus répondue chez les femmes*, (en ligne) [http:// www.futura-sciences.com](http://www.futura-sciences.com).
4. Marion Dalle, *La conciliation travail-famille: le défi quotidien*, Le 13 février 2014, [En ligne], <http://www.aufeminin.com>.
5. Mohamed- laid-anas, *Le 1 Novembre 1954 et le rôle de la femme algérienne dans la révolution*, 2011, [En ligne]<http://ain-dzait1911.over-blog.com>.
6. Salima Ikhlef, *Algérie –meilleure insertion des femmes dans les professions intellectuelles, faible accès aux poste de décision*, [en ligne] [www. Maghrebemergent.info](http://www.Maghrebemergent.info).
7. [www.countdown 2015 Europe](http://www.countdown2015europe.org). Orge, planification familiale et autonomisation des femmes.
8. [http://www marivictorlouis, net/site VI/projets femmes, pf3/pf3-Tunis, doc](http://www.marivictorlouis.net/site%20VI/projets%20femmes%20pf3/pf3-Tunis.doc).
9. www.cairne.info/revu-courrier-hebdomadaire-du-cisp-1988-4-P-1-htm
10. <http://www.senat.fr/rap/r12-279/r12-2795.html>.
11. http://www.gsara.tv/libramont/2009/janvier/janvier_4.html
12. <http://tpejulieetgwendoline.blogspot.com/>.

13. <http://tpe-egalite-professionnelle-homme-femme.e-monsite.com/pages/evolution-de-lafemme-dans-le-monde-du-travail-et-application-juridiques-la-concernant.html>.
14. <https://clio.revues.org/9894>.
15. www.cntrl.fr/définition/fécondité.
16. www.cicade.org. Droit de la famille des femmes françaises et maghrébines, le mariage en droit algérien, CICADE-2016.
17. <https://www.memoireonline.com/10/12/6331/La-problematique-du-planning-familial-au-quartier-kilobelobe-dans-la-province-du-katang-en-RDC.htm>.
18. https://www.memoireonline.com/02/12/5347/m_Perception-et-pratique-de-la-planification-familiale-par-les-menages-de-Mont-Ngafula-etude-sociol12.
19. <https://www.poste.dz/philately/s/910>.
20. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/family-planning-contraception>, organisation mondiale de la santé.
21. <https://lasante.net/fiches-conseil/automedication/problemes-feminins/contraception-les-diff%C3%A9rentes-m%C3%A9thodes.htm>.
22. <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/politique-sociale/familienpolitik/vereinbarkeit.html>.

Annexes

Guide d'entretien.

Les données personnelles des enquêtées :

1. Quel âge avez-vous ?
2. Quel est votre niveau d'instruction ?
3. Avez-vous des enfants ?
4. Si c'est oui, combien ?
5. Quel est votre poste occupé ?
6. Combien d'années d'expériences avez-vous dans votre poste ?
7. Quel est votre milieu géographique ?

Axe I. le travail de la femme cadre :

1. Que représente le travail pour vous ?
2. Pensez-vous que la gestion du temps peut être déterminante dans la réussite dans votre travail ?
3. Rencontrez-vous des difficultés et surcharge en tant que responsable ?
4. Être marié et avoir des enfants constituent-ils un frein pour la carrière professionnelle ?
5. Vous sentez-vous valorisé et respecté au travail en tant que cadre ?
6. En tant que cadres faites-vous des déplacements ?
7. Quel est le regard de la société envers vous en tant que femme cadre responsable ?
8. Est-ce que la société influence sur leur vie familiale ?

Axe II. La planification familiale et la vie professionnelle :

1. Quel est la place accordée à votre travail en tant que maman ?
2. Voyez-vous une importance à espacer les naissances en étant dans un poste de responsabilités ?
3. Utilisez-vous des méthodes parmi les méthodes de la contraception ?

4. Que représente la planification familiale pour vous ?
5. Quel est l'importance de la planification familiale ?
6. Est-ce que la peur de rater votre poste de travail vous a obligé à appliquer la planification familiale ?
7. Quels moyens de contraception utilisez-vous ?
8. Vous avez déjà utilisé l'une de ces méthodes pour espacer vos naissances ?
9. Vous arrive-t-il de penser à quitter votre poste de travail pour l'éducation des enfants ?

Axe III. La conciliation entre travail et famille :

1. Est-ce que le travail influence sur votre vie familiale ?
2. Comment vous arrive-t-il de concilier entre les deux sphères et comment ?
3. Les femmes salariées sont-elles conscientes des lourdes tâches à pouvoir travailler et éduquer leurs enfants ?
4. Votre conjoint participe-t-il aux tâches ménagères ?
5. Est-ce que vous avez du temps à consacrer au suivi et à l'accompagnement scolaire ?
6. Avez-vous un peu de temps libre pour vous ?

